M 118.061

Le martyre des Alsaciens-Lorrains

Les déportations

Témoignages et récits des victimes recueillis

par le

Dr. E. Kannengiesser

Professeur au Gymnase protestant de Strasbourg.

[= Paul Kannengiesser]

Ferd. Wyss

Editeur Berne

1918

McXIV

Avant-propos.

Dans les pages qui suivent, le soussigné, un Alsacien vivant depuis six ans en Suisse, porte à la connaissance du grand public une série de rapports décrivant les souffrances causées par la guerre aux Alsaciens-Lorrains. Il n'est pas permis de douter de la valeur de ces témoignages, les dépositions ayant toutes été faites sous serment. Il est également certain qu'un gouvernement qui a, sinon ordonné, du moins permis de telles cruautés, ne doit plus compter sur les sympathies des habitants de l'Alsace-Lorraine.

Berne, le 5 janvier 1918.

Louis Carrière.

Table des matières.

Pages

1. Dans les camps de concentration français. Récit d'un juge 5
2. De Mulhouse à l'île St-Groix (Bretagne). Récit d'un forestier de Haute-Alsace 24
3. En captivité chez les Français. Récit d'un contrôleur supérieur des postes à Thann 28
4. Les épreuves d'une Alsacienne contées par elle-même . . . 37
5. „Des pilleurs de cadavres sont conduits de Mulhouse à Clermont-Ferrand". Copie d'un article du Moniteur du Puy-de-Dôme 46
6. Dix-huit mois comme otage chez les Français. Récit de l'instituteur B. à B. 49
7. Comment j'ai été déporté et ce que j'ai vu dans les camps de concentration français. Notes d'un médecin de Haute-Alsace 59
8. Comment les Français traitèrent le titulaire du bureau de poste de Soppe-le-Bas et sa famille 77
9. La mortalité chez les enfants. D'après les données fournies par différents récits 79
10. Aux Arènes de Béziers. Fragments du récit d'une télégraphiste 81
11. Fragments d'une lettre adressée à l'auteur par un tailleur de pierre de la vallée de Munster 85
12. Autres témoignages.
    1. Le voyage de deux Lorrains déportés en France. Fragment d'une lettre adressée à sa femme par un fonctionnaire lorrain 86
    2. En route pour la citadelle de Besançon. Récit de la femme d'un artisan de Haute-Alsace 86
13. Les souffrances d'une femme de la bourgeoisie déportée en France. Lettre adressée à l'auteur 88
14. St-Michel de Frigolet. Communication d'un homme d'affaires de Montreux-Vieux 93
15. Le martyre et la mort de M. Weinschenk, receveur des contributions à Felleringen 98

1. Dans les camps de concentration français.

Récit d'un juge.

Le lundi 17 août 1914, à 8 heures du matin les premières troupes françaises firent leur apparition à S., petite ville de la Haute-Alsace. Un détachement de chasseurs à cheval, le doigt à la détente, traversa au galop la localité dont il occupa toutes les issues. Le commandant français fit procéder immédiatement à des perquisitions au bureau de poste, au fisc et à l'octroi pour saisir les fonds publics. Mais tout avait été mis à temps en sûreté. Les Français se conduisaient en gens sûrs de la victoire et racontaient à qui voulait les entendre qu'ils allaient tout piller, brûler et égorger en pays badois et qu'il ne resterait pas pierre sur pierre, mais que par contre ils épargneraient l'Alsace.[1] Peu à peu, il arriva encore à S. des chasseurs à pied et des dragons. Mais après une semaine déjà, le 23 août, les troupes françaises se préparèrent à la retraite.

Peu avant leur départ, le 23 août, à 3 heures de l'après-midi, un lieutenant de dragons se présenta au Tribunal pour me mander auprès de son capitaine. Celui-ci m'apostropha immédiatement: „Vous êtes fonctionnaire allemand?“ Sur ma réponse affirmative, il me remit sans autre à un soldat de garde qui m'enferma dans une chambre. Le capitaine coupa court à toute discussion sur le motif de cette arrestation illégale avec un: „Pas un mot!“ Au bout d'une heure à peu près, on m'obligea à

[1] Cf. No. 11. De semblables menaces sont signalées à maintes reprises et cela des régions les plus diverses du pays où avaient pénétré les Français. Voir en particulier la *Strassburger Post* du 24 Mars 1915, No. 205, et du 2 avril, No. 232.

monter avec MM. G. et F., arrêtés entre temps, dans un fourgon à bagages chargé de sacs d'avoine et nous partîmes entourés d'un cordon de dragons, au milieu des habitants accourus de tous les côtés, dans la direction de K. Peu avant d'arriver dans cette localité, nous entendîmes derrière nous le bruit d'une automobile. Lorsque le véhicule, qui était occupé par 8 dragons nous dépassa, nous reconnûmes l'automobile de M. F.: après avoir arrêté ce dernier, les Français avaient ouvert son garage et pris possession de sa voiture.

Après un interminable voyage, on nous adjoignit à un escadron de cavalerie se dirigeant sur S. et nous nous vîmes livrés sans défense au cours du trajet à toutes les insultes et à toutes les menaces des soldats. Après que toute la troupe eût fait halte et que nous autres, malheureux captifs, eûmes passé la moitié de la nuit à la belle étoile, affamés et gelés, on nous ramena à L. où on nous enferma dans une écurie obscure dont le sol était recouvert d'une paille à demi pourrie. C'est en vain que nous cherchâmes le sommeil. Vers 6 heures, on nous fit monter sur un char et on nous conduisit à W. à la Mairie où se trouvait le quartier général français. Là on nous enferma de nouveau et l'après-midi, sur nos prières réitérées, on nous permit enfin de faire venir d'une auberge un peu de nourriture. A 6 heures du soir une automobile s'arrêta devant le local où nous étions enfermés. Je reçus l'ordre d'y monter avec l'huissier L. de S. et un capitaine donna au chauffeur l'ordre: „A Belfort aux prisons!“ Je protestai en vain.

Surveillés avec la plus extrême rigueur par quatre soldats, les fusils chargés, nous nous dirigeâmes vers Belfort, passant auprès de tranchées et d'obstacles de fils de fer et à travers de grandes masses de troupes qui faisaient sans cesse le geste de nous fusiller. Nous croyions réellement que nous avions été dénoncés comme espions

par quelque misérable et qu'on nous fusillerait le matin suivant. „Je ne donnerais pas deux sous de votre peau" nous dit l'un des soldats qui nous accompagnaient. Vers 7 heures du soir, nous arrivâmes, au milieu d'un grand concours de population et injuriés de tous côtés devant la prison de *Belfort*. Là je fus immédiatement traité comme un criminel de droit commun. On commença par inscrire mon état-civil dans le registre de la prison; au cours de cette opération le directeur de la prison ne cessa de jurer et ne servit que d'expressions comme *cochons, sales boches* etc. On me fouilla ensuite rigoureusement, me tâtant partout; tout ce que je portais sur moi me fut enlevé. Puis on m'enferma dans une cellule obscure qui ne prenait jour que par une ouverture grillée donnant sur le corridor et où se trouvaient deux détenus français. L'un d'eux me raconta comme s'il se fût adressé à un collègue qu'il avait écopé de 6 semaines pour vagabondage, l'autre me dit qu'il s'était vu infliger une peine pour avoir donné la main à un prisonnier de guerre allemand qui était du même village alsacien que sa femme. Quelques heures plus tard, on me transféra dans un dortoir qui se trouvait au second étage de la prison. J'y retrouvai une foule de compagnons d'infortune appartenant à tous les milieux sociaux.[2] Quelques uns de ces malheureux, arrachés au travail des champs par les Français, se trouvaient encore en manches de chemise et en sabots. On n'avait permis à aucun d'entre eux d'emporter le moindre effet. Il y avait là des vieillards de 70 à 80 ans,

[2] Parmi eux se trouvait un ex-fonctionnaire, âgé de 78 ans, amené à Belfort le 24 août déjà, et qui, depuis son retour de France, vit à Strassbourg. De Belfort à Kerlois, il a effectué le même voyage que le juge et que le forestier du numéro 2. Son récit publié dans la *Strassburger Post*, Nos. 52, 55 et 57 de 1915, et enregistré du reste sous serment sur l'initiative du commissaire impérial de Berlin, confirme dans ses traits essentiels le récit qui figure dans notre texte. Voir aussi la note de la page 9.

par exemple le tailleur Boeglin, de Helfrantskirch, un octogénaire, qui mourut bientôt après d'épuisement à Hennebont. Il se trouvait également avec nous deux vagabonds complètement en guenilles et couverts de poux que les Français avaient ramassés en chemin et emmenés avec eux comme une précieuse capture et qui nous renseignèrent sur les habitudes de la prison qui leur étaient parfaitement familières. Il régnait dans ce dortoir une odeur épouvantable; dans un coin, dans une petite annexe sans fenêtre dont la porte dépourvue de loquet et de serrure était constamment ouverte, se trouvait un baquet sans couvercle, plein jusqu'au bord où tous les prisonniers, qui souffraient de violentes coliques, étaient obligés de satisfaire leurs besoins. A notre prière de nous donner quelque chose à manger, car nous étions tous à demi morts de faim, le gardien répondit: „Allez chez Guillaume!". Un malade qui demandait le médecin reçut la même réponse. Ce n'est que sur nos prières réitérées qu'on nous donna de l'eau dans une cruche sale. Le lendemain matin, le geôlier ordonna à quelques uns des mieux vêtus d'entre nous de porter dans la cour le baquet à déjections, de l'y vider et de l'y nettoyer. Ceux-ci s'y refusant, se virent menacés d'être mis immédiament aux arrêts. A 8 heures du matin on nous conduisit par une pluie battante dans la cour de la prison où nous trouvâmes plusieurs centaines de compagnons de misère. Tous ces malheureux n'avaient pour se laver qu'un mince filet d'eau qui par-dessus le marché ne coulait que d'une façon des plus intermittentes. J'appris là de mes compagnons le sort tragique du titulaire du bureau de poste de Soppe-le-Bas, le malheureux Schaerffe, un vieillard asthmatique. Comme il ne pouvait plus marcher, les Français, pendant le transport à Belfort, l'avaient maltraité de la façon la plus horrible, lui avaient enfoncé les côtes, l'avaient piqué de leurs baïonnettes et finalement l'avaient précipité en bas de l'escalier dans la prison de Bel-

fort de telle sorte que, saignant du nez et des oreilles, martyrisé jusqu'à la mort, il y succomba le même jour. Humanité française![3] A 10 heures du matin on nous donna pour la première fois de la nourriture; chacun de nous reçut un récipient de fer-blanc sale et rouillé où se trouvaient des lentilles recouvertes d'un brouet à l'eau. Un chien n'eût pas touché cette soupe! Les lentilles étaient dures et non triées. Je trouvai dans mon récipient parmi ces lentilles un morceau de porcelaine, de la paille, des pierres et autres saletés qui, bien que nous fussions affamés, rendaient presque impossible l'absorption de ces aliments. Il n'y avait ni cuiller, ni couvert d'aucune sorte. Chacun était obligé de porter, debout, le récipient à ses lèvres et d'en absorber ainsi le contenu, sous peine de mourir de faim. On nous enferma ensuite à 200 personnes dans un étroit local où se répéta le scandale du baquet à déjections. Nous restâmes parqués dans ce local deux jours et deux nuits; les nuits, nous dûmes les passer debout et sans couvertures; nous étions entassés si à l'étroit que nous ne pouvions ni nous asseoir ni nous coucher[4]. Le vent froid de

---

[3] Voir No. 8. Cf. No. 4, p. 43 et No. 7, p. 63.

[4] Des notes d'un commerçant, encore en captivité, qui séjourna au même moment dans la prison de Belfort et fit avec le juge et le forestier du No. 2 le voyage de Besançon et au-delà m'ont été communiquées. Il y est dit au sujet des journées passées à Belfort: „Traitement grossier et indigne, comme pour des criminels, constamment enfermés. Nourriture immangeable, a le goût de suif et de soude, ne me nourris que de pain et d'eau. 17 lits dans la chambre, dans le coin, dans un réduit, un baquet que nous devons chaque jour vider et rincer. Le soir, supplice des puces. Nous avons déjà tous l'air passablement délabrés. Deux nuits dans des lits et deux nuits parqués, près de 100 personnes, dans une salle de 15 mètres de long environ et de 3 de large. Nous avions à peine place debout les uns à côté des autres, à plus forte raison impossible de se coucher. Dans un coin, naturellement de nouveau le baquet. L'une de ces nuits nous n'eûmes pas de couvertures, la suivante on nous en donna 15 qui furent étendues sur le sol.

la nuit soufflait par les carreaux brisés; après les soupes aux lentilles et aux haricots, les nuits sans sommeil et les continuelles humiliations, nous étions tous malades, misérables et dans un état de complète apathie. Le 28 août à 4 heures du matin, on nous annonça enfin qu'on allait nous mener à la gare. On nous fit mettre en rangs dans le corridor de la prison et là, remplis de la plus profonde indignation, nous vîmes nos compatriotes déportés avec nous, et parmi eux des médecins, des juges, des avocats, des grands commerçants etc. traités comme les plus vulgaires criminels, enchaînés les uns aux autres et emmenés ainsi par les rues de Belfort. Lorsque notre tour arriva, il ne restait plus de chaînes et l'on nous conduisit en conséquence les bras libres, mais accompagnés de nombreux gendarmes, encore avant le lever du jour, à la gare, où nous fûmes embarqués dans des vagons allemands de IVe classe. A la gare, un civil français enleva à l'un d'entre nous son chapeau, l'éleva au-dessus de sa tête et ordonna à notre compagnon de crier: „Vive la France.“ Comme celui-ci s'y refusait, il le frappa au visage. Dans mon compartiment se trouvaient aussi plusieurs femmes de fonctionnaires de Thann et des environs que les chevaleresques Français avaient également emmenées avec eux et qui avaient subi de leur part le traitement le plus indigne. Après un voyage de 2 heures, nous arrivâmes à *Besançon*. Du train déjà nous apercûmes à la gare une véritable forêt de baïonnettes étincelantes et une foule immense qui nous attendait en poussant des clameurs. On nous fit mettre en rangs devant la gare entourés de tous côtés par un cordon serré de soldats, baïonnette au canon. A peine notre troupe s'était-elle mise en mouvement que la foule recommença à pousser des cris et à nous lancer au milieu d'un tumulte assourdissant les injures les plus grossières: *Sales boches, canailles, saligauds, cochons, à mort, devant les canons les crapules!* entendions-nous

de tous côtés. Des poings se tendaient vers nous, les gens nous crachaient au visage, nous lançaient des maisons des pierres et des morceaux de charbon, brandissaient des bâtons menaçants, bref, un véritable sabbat. Ce n'était pas seulement la populace propement dite qui s'en donnait de nous insulter, mais tous, messieurs et gens du peuple, grands et petits, hommes et femmes, civils et militaires de tous grades. Les femmes de fonctionnaires qui défilaient avec nous étaient particulièrement visées et les dames françaises les saluaient de bruyantes huées, d'apostrophes et des gestes les plus orduriers. De même pour l'abbé G.[5], en soutane, que les Français avaient également déporté et que le peuple furieux eût le plus volontiers mis en pièces! Pendant plus d'une heure, pacifiques habitants sans défense arrachés à l'Alsace, on nous traîna comme en triomphe par les rues de Besançon pour l'amusement et la satisfaction des instincts populaires![6] Chacun de nous ressentait un sentiment non pas de haine, mais de sincère mépris pour ce peuple dégénéré et sans dignité de nos ennemis et les yeux de plus d'un des Alsaciens de naissance qui se trouvaient parmi nous s'ouvrirent sur la nature réelle de la „grande nation".

Harassés de fatigue, nous arrivâmes enfin à la citadelle, située sur une hauteur dominant Besançon, où nous fûmes enfermés dans la prison militaire. On nous fit décliner de nouveau nos noms et qualités et chacun dut remettre l'argent, les papiers etc. qui lui avaient été rendus avant notre départ de Befort. Nous fûmes obligés de dor-

---

[5] Cf. No. 7 p. 75.

[6] Le commerçant mentionné dans la note de la page 9 note: „A Besançon aussi où nous arrivâmes le vendredi matin, à 8½ heures on nous reçut avec des baïonnettes, en nombre amplement suffisant, pour notre bonheur, car sans cela le public nous eût lapidés: on nous tenait en effet pour des espions, des détrousseurs de cadavres, des empoisonneurs de fontaines etc."

mir sans couvertures, dans une casemate humide, sur le parterre dallé, recouvert d'une mince couche de paille. La nourriture était mauvaise et insuffisante. De temps à autre il y avait dans la soupe, qui nous était apportée dans de vieux seaux de fer-blanc, un morceau de viande immangeable [7]. Nous n'étions pas autorisés à rien acheter, et nous ne le pouvions pas, car ce n'est que plus tard qu'on nous rendit notre argent et nos objets de valeur. Pour faire notre toilette, nous n'avions à notre disposition pour nous tous qu'un mince filet d'eau dans la cour. Il nous était interdit de la façon la plus rigoureuse de fumer et de lire les journaux. Quant aux lieux d'aisance, ils étaient, comme partout où nous fûmes enfermés, les plus défectueux qu'il soit possible d'imaginer. Pas trace d'hygiène. Les femmes allemandes se trouvaient enfermées, dans une casemate sans air également, avec quelques familles de bohémiens complètement déguenillés et nu-pieds, dont les Français s'étaient saisis à Remiremont. Plusieurs fois on nous mit en main un balai pour nous faire nettoyer la cour de la caserne. A nos questions réitérées sur le motif de notre emprisonnement, on nous répondit que dans peu de semaines l'Alsace serait de nouveau française, que nous gênerions l'oeuvre de francisation de l'Alsace et que c'était là la raison pour laquelle nous étions internés.

A Besançon se trouvait emprisonné avec nous l'huissier Kammradt, de Munster en Alsace, qui était ma-

---

[7] Le commerçant dont il est question à la note de la page 9 s'exprime de façon plus favorable sur la nourriture. Il semble avoir été dès le début enfermé dans la partie opposée de la citadelle où le juge (voir p. 13) ne fut transferé que le 30 et où se trouvait — à ce que raconte dans le No. 52 de la *Strassburger Post*, l'ex-fonctionnaire mentionné dans la note de la page 7 — une cuisine militaire. Il déclare que la soupe était savoureuse, mais que les portions étaient absolument insuffisantes et que la viande était la plupart du temps immangeable parce que trop coriace

lade à la mort. Malgré son âge et la grave maladie de coeur dont il souffrait, le malheureux avait été emmené par les Français. Au cours de son douloureux voyage à travers la France, sa maladie s'était aggravée à tel point qu'il se trouvait à l'agonie dans cette misérable prison et mourut peu après en exil. Non loin de lui repose en terre française le conseiller de santé, Dr. Breitinger, déporté également bien que malade, et victime lui aussi de l'„humanité française".

Le dimanche, 30 août, nous fûmes transférés dans la partie opposée de la citadelle où nous trouvâmes 150 nouveaux compagnons d'infortune à peu près. Là, l'avocat W. et l'inspecteur B. me firent voir leurs poignets encore enflés et couverts d'ecchymoses. C'était la trace des liens dont on les avait ligottés et qu'ils avaient été contraints de garder pendant bien des jours dans leur marche avec les troupes françaises. Comme ils se plaignaient que ces liens leur causaient des douleurs intolérables, les soldats les avaient encore resserrés. Le pharmacien G. qui avait été trimbalé pendant plusieurs jours couché dans un fourgon à bagages les mains liées derrière le dos portait aux bras des marques profondes causées par une corde. Chacun de nous presque pouvait montrer sur sa propre personne des exemples analogues de l'humanité et de la liberté françaises. Dans le nouveau séjour qui nous avait été assigné, le principal de la prison, comme on l'appelait, un sergent, se sentit poussé à adresser aux déportés une allocution en allemand. Il débuta en ces termes: „C'est une cochonnerie, votre empereur a commencé la guerre. Vous autres Allemands, vous portez le bon dieu sur le ventre (allusion au ceinturon allemand, qui porte l'inscription „Gott mit uns") mais nous Français, nous n'avons pas besoin de dieu." Et cela continua sur ce ton.[8]

[8] Voir No. 6 p. 54.

Ce même dimanche, on nous annonça soudain que nous allions être transférés ailleurs. On nous fit mettre en rangs par quatre — nous étions 200 — et on nous conduisit de la citadelle à la gare. Aucun d'entre nous ne savait quelle était notre destination. En ville, les mêmes scènes répugnantes que précédemment se répétèrent et nous agacèrent particulièrement. De tous côtés des injures, des menaces etc. A la gare on nous fit monter quarante par vagon dans des vagons à bestiaux où nous fûmes 5 heures, jusqu'à 8 heures du soir, à attendre le départ. Dans chacun des vagons deux soldats montaient la garde. Nous roulâmes, sans manteaux ni couvertures, toute la nuit et le jour suivant et arrivâmes le lundi 31 août dans l'après-midi à demi morts de faim[9] à *Moulins-sur-Allier*. En traversant la ville nous fûmes de nouveau injuriés et menacés de tous côtés. Dans une des rues principales, un monsieur bien habillé rompit le cordon de troupes, se précipita dans nos rangs, m'empoigna à la nuque, me secoua et d'une violente poussée m'envoya à terre. Mon chapeau s'en alla rouler à plusieurs mètres de moi. Les soldats assistèrent à la scène sans intervenir. Mes compatriotes me relevèrent et furent obligés de me protéger contre de nouvelles brutalités de cet individu. A la suite de cet incident je fus pris d'hémorrhagies internes et le même jour encore je dus recourir aux soins d'un médecin. A Moulins, on nous divisa en deux groupes: fonctionnaires et non-fonctionnaires. Les premiers — nous étions au nombre de 137 — furent mis dans la salle de gymnastique de la société La Bourbonnaise, les non-fonctionnaires dans une autre salle. Dans notre salle malpropre de gymnastique, nous couchions par rangées sur une mince couche de paille étendue sur le sol. Il n'y avait pas de couvertures. Quelques malheureux amenés après

---

[9] Le journal du commerçant déjà cité à plusieurs reprises mentionne laconiquement: „faim".

coup dans notre section couchaient simplement sur le plancher dont les larges fentes grouillaient de vermine de tout genre, en particulier de gros cafards et de leurs répugnantes larves. Il n'y avait ni tables ni chaises. Nous devions, les 137, faire notre toilette à un petit robinet, sans le moindre ustensile de toilette. Comme nourriture, la ville de Moulins fournissait pour nous 7 kilos de viande par jour. Cette „viande" consistait essentiellement en morceaux de mâchoire de vache avec les dents auxquels adhéraient des lambeaux de graisse puante.[10] On en faisait un maigre bouillon qui nous était servi deux fois par jour le matin à 11 heures et le soir à 6 heures. C'était notre seule nourriture. Nous étions obligés, pour corser cette soupe, d'acheter de notre poche des pommes de terre. Du pain on nous en donnait en quantité suffisante. Pendant la journée, nous avions la permission de nous promener dans une petite cour au milieu de laquelle se trouvait une mare puante sans le moindre écoulement où se déversaient les eaux ménagères. A 6 heures du matin avait lieu l'appel dans la cour, le soir à 8 heures tout le monde était couché. Aucun d'entre nous n'avait pu encore changer d'habits ou de linge. De buanderie, il n'en existait pas. Aussi la vermine, les poux en particulier, pullula-t-elle bientôt. Personne ne réussissait à s'en préserver. Plusieurs fois par jour chacun de nous était obligé d'épouiller ses vêtements. On nous permit enfin d'aviser nos familles de l'endroit où nous nous trouvions et de nous procurer auprès d'un commerçant qui avait été autorisé à pénétrer dans notre camp le linge et les vêtements les plus nécessaires, des couvertures etc. Cet honnête négociant nous amena son plus vieux fonds de rossignols et nous le débita à des prix invraisemblablement élevés. De temps à autre nous avions également la visite d'un médecin. Mais

[10] Cf. No. 2, p. 25 „de la viande de vieille vache, les morceaux de la tête."

comme il écoutait à peine ce que lui disaient les malades et que pour toutes les maladies, qu'elles fussent internes ou externes, il prescrivait toujours le même médicament, de la teinture d'iode, nous eûmes bientôt perdu toute confiance dans ses capacités médicales.[11] Nous recevions aussi de temps en temps la visite nocturne de dames: les bonnes amies des hommes préposés à notre garde, auxquelles ceux-ci montraient d'un air triomphant les Boches étendus sur leur paille. Au bout d'une quinzaine de jours, on nous soumit une fois de plus à un interrogatoire d'identité. Le commandant de la ville, qui nous interrogeait, n'était pas un homme malveillant cherchant à nous vexer; mais il nous raconta néanmoins les choses les plus folles sur les atrocités allemandes en Belgique. Il n'en avait, il est vrai, rien vu de ses propres yeux, ainsi qu'il l'avoua en réponse à une question, mais de bons amis le lui avaient raconté comme étant la pure vérité. Il regrettait dans ces conditions de ne rien pouvoir faire pour améliorer notre sort. Aux questions que nous ne nous lassions pas de lui adresser pour apprendre le motif de notre emprisonnement, il répondit qu'il l'ignorait luimême, mais que nous étions probablement des otages. Comme nous lui demandions de quoi nous devions répondre en cette qualité, puisque Mulhouse et ses environs avaient été depuis longtemps évacués par les Français, il garda le silence. La lecture des journaux nous était interdite de la façon la plus sévère, mais nous réussissions ici ou là à nous en procurer en usant de corruption et les nouvelles mensongères qu'ils publiaient sur la famine en Allemagne et la révolution à Berlin, leurs récits de la „conquête“ des „forteresses“ d'Altkirch et de Mulhouse, évènements dont nous avions tous été témoins, nous divertissaient énormement.

Le 24 septembre, on nous annonça qu'on allait de nou-

[11] Cf. No. 6 p. 52.

veau nous transférer ailleurs et qu'il fallait nous préparer à un voyage de plusieurs jours. Après avoir essuyé dans les rues de la part du public les injures coutumières, auxquelles nous étions désormais habitués, on nous embarqua de nouveau à 8 heures du soir, à 40 par vagon, dans des vagons à bestiaux. Le voyage de Moulins en Bretagne, qui dura 36 heures, compte parmi les souffrances les plus terribles que nous ayons endurées. Durant tout le trajet il nous fut interdit de quitter une seule fois les vagons malpropres et en mauvais état ou nous étions pressés comme des harengs. Nous étions obligés de satisfaire nos besoins dans un coin du vagon ou par la porte. Par les ouvertures ou les vaches ont coutume de passer leur muffle, nous suppliions à presque toutes les stations les dames de la Croix-Rouge qui se tenaient là inoccupées de nous donner une gorgée d'eau; nous tendions des bouteilles hors du vagon et criions: „De l'eau! de l'eau!" Mais aucune de ces dames n'eût bougé un doigt pour nous: elles répondaient par un haussement d'épaules méprisant.[12] A une station cependant nous les dupâmes. L'un d'entre nous leur cria: „Réfugiés belges!" Aussitôt toutes d'accourir avec du café chaud, du thé, du pain, etc. et d'offrir à chacun de nous ce qu'il désirait avec un sourire aimable. Mais le chef de gare surgit soudain. — „Ce sont des Boches!" crie-t-il aux dames. Et celles-ci nous arrachent les verres des mains et s'enfuient comme si nous étions des pestiférés.

Nous eûmes dans une gare de Bretagne un autre exemple de dureté de coeur féminine. Des dames se pressaient le long des trains tendant aux voyageurs en guise de sébilles des casques de fantassins et de cavaliers alle-

[12] Cf. No. 2, p. 25, No. 4, p. 38, No. 10, p. 81. Voir aussi „Schicksale eines Verschleppten in Frankreich", Strassbourg 1915, p. 20, et Fanny Hoessl „Hundert Tage Gefangene in Frankreich", Munich et Leipzig 1915, p. 17.

mands tombés sur le champ de bataille, en les priant de donner leur obole pour les blessés français. Elles s'adressèrent aussi à nous, mais elles essuyèrent un refus net et mérité. Quelques uns des Allemands déportés avec nous qui ne rougissaient pas de porter à la boutonnière un ruban tricolore et eussent dû de ce fait encourir le mépris de tout Français comme il faut jetèrent toutefois de l'argent dans les casques de leurs frères morts au champ d'honneur!

Pendant les deux nuits que nous passâmes dans notre vagon à bestiaux, ce fut l'obscurité complète: on ferma jusqu'aux vasistas. Le vent glacé de la nuit soufflait impitoyablement par les larges fentes du plancher. Aucun de nous ne savait quel était le but de cet interminable voyage. Tous étaient à bout de forces lorsque nous arrivâmes, le samedi 29 septembre à 9 heures du matin, à la station d'Hennebont, en Bretagne, où nous pûmes enfin quitter nos vagons.

De la gare il nous fallut marcher encore une heure environ pour atteindre le camp de concentration de *Kerlois,* un ancien couvent entouré de murs élevés, où nous arrivâmes à 10 heures. 800 Allemands et Autrichiens s'y trouvaient déjà entassés. Il y avait là des gens de tout âge appartenant à toutes les classes de la société, sommeliers, coiffeurs, acrobates, filles et cocottes de grand style, Polonais aux fourrures de mouton, un ministre autrichien encore en activité, des barons, des grands commerçants avec leurs femmes et leurs filles surpris par la guerre à Vichy ou à Trouville, des enfants de tout âge, bref un assemblage extraordinairement hétéroclite de malheureux dont les vêtements et l'aspect se ressentaient de la triste condition où ils étaient tombés et que la guerre avait jetés pêle-mêle dans ce camp. Ici non plus, rien n'avait été préparé pour recevoir pareille foule. Au milieu de la confusion chacun courait de-ci, de-là, au hasard.

Des enfants qui avaient perdu leur mère criaient. Un des fonctionnaires préposés à l'administration du camp donnait un ordre, un autre ordonnait le contraire, les soldats de garde à leur tour donnaient de nouveaux ordres. C'était un épouvantable chaos. Finalement on casa les déportés — nous étions 300 — au 4e étage du bâtiment, au grenier. Il nous fallut aller chercher de la paille pour nous installer tant bien que mal sur le plancher une couche à peine suffisante. Dans les épais nuages de poussière dont cette paille avait empli le grenier il était presque impossible de respirer et à plus forte raison de dormir. Eprouvant, après notre long voyage, un besoin plus pressant de nous nettoyer que de manger et de boire, nous partîmes à travers le vaste bâtiment à la recherche d'un endroit où nous laver. Il n'en existait apparemment pas pour les mille et quelques internés que comptait le camp. Nous trouvâmes finalement dans la cour un trou minuscule rempli d'eau, littéralement assiégé par une foule d'hommes, de femmes et d'enfants qui s'efforçaient d'y faire leur toilette. Ultérieurement nous découvrîmes encore une flaque d'eau de pluie où quiconque surmontait son dégoût pour cette eau boueuse pouvait se laver. De fontaine ou de conduite d'eau, il n'en existait pas dans tout le camp. Les récipients dans lesquels on allait chercher la soupe pour les différentes sections à midi et le soir étaient utilisés le matin comme cuvettes et pour les bains de pieds. Dans tout le bâtiment il n'y avait pas pour les mille internés une seule baignoire ni une seule salle servant d'infirmerie. Les lieux d'aisance à Kerlois défiaient toute description. Il y avait dans le bâtiment quelques cabinets qui étaient réservés aux femmes et aux enfants, mais dont le nombre était insuffisant. Pour les hommes, on avait creusé derrière la maison, immédiatement au bord de la route et exposé à la vue des passants un fossé profond de 50 centimètres à côté duquel se tenait, baïonnette au

canon, une sentinelle chargée de veiller à ce que l'on s'accroupît tout près les uns des autres. Au bout de deux jours, tout le terrain avoisinant était dans un tel état que l'on ne pouvait y poser le pied sans se salir de la façon la plus ignoble. Le matin, comme partout au cours de notre captivité, il n'y avait pas de déjeuner. A midi, on nous donnait une maigre soupe au lard, avec du pain en suffisance il est vrai, le soir à 6 heures une purée de pommes de terre avec un petit morceau de lard le plus souvent insuffisamment fumé et qui sentait. Nous pouvions acheter du vin et du fruit. Les journaux nous étaient rigoureusement interdits. Le soir de notre arrivée, le préfet de Vannes vint nous visiter dans notre grenier. Il adressa la parole à chacun d'entre nous sur un ton qui n'était pas précisément poli et s'informa de notre nom, de notre condition, de notre lieu de naissance etc. La façon dont nous étions casés au grenier, sur la paille, lui parut manifestement peu convenable, car il donna l'ordre que 18 d'entre nous — j'étais du nombre — fussent logés dès le jour suivant dans une chambre. Nous couchâmes désormais à 18 dans une pièce exiguë, sur deux rangées, serrés littéralement comme des sardines sur notre paille. Le ministre autrichien, le comte P. qui au moment où la guerre éclata faisait une cure à Vichy, fut traité exactement comme nous à Kerlois: il couchait lui aussi sur la paille et comme nous devait aller chercher lui-même sa soupe au lard. Plus tard on l'autorisa, ainsi que 50 autres internés, à vivre à ses frais dans un dépôt dit dépôt d'hôtel, à Carnac.

Pour la promenade, les mille internés du camp de Kerlois n'avaient à leur disposition que la cour située devant le bâtiment. L'accès de l'ancien parc du couvent, situé derrière, était barré par des sentinelles.[13]

[13] Ce récit est confirmé par celui publié par un fonctionnaire octogénaire dans la *Strassburger Post* No. 55 et 57 et mentionné

Après un séjour de 8 jours à Kerlois, 200 Allemands environ, parmi lesquels de nombreux fonctionnaires emmenés d'Alsace, furent déportés en octobre à *l'île de Groix.* A Lorient on les embarqua sur un vieux vapeur. L'île de Groix est une petite île désolée dans l'océan Atlantique, à une heure de Lorient, sans un arbre, sans un buisson. A son extrémité nord et à son extrémité sud se trouvent les vieux forts de Grognon et de Surville. Nos compatriotes déportés nous firent bientôt savoir des nouvelles de leur nouvelle résidence dans l'île. Ils étaient logés dans les forts, dans des caves sombres et froides où la lumière de jour ne pénétrait pas suffisamment pour qu'on y pût lire, sur de la paille pourrie. L'eau ruisselait le long des murailles et souvent les malbeureux se réveillaient le matin complètement trempés. Pendant des semaines, ils durent partager leur paille avec un compagnon atteint du typhus. Quinze jours seulement après qu'on

dans la note de la page 7. Dans la *Gazette de Francfort* du 6 décembre 1914, première édition du matin, un Allemand transféré d'une petite bourgade française à Kerlois le 24 septembre s'exprime comme suit: „La nourriture était, de façon générale, misérable. A 11 heures un tiers de litre environ d'un bouillon maigre et 30 à 50 grammes de viande de boeuf ou de porc; le soir à 5 heures des pommes de terre écrasées à demi pourries et 30 à 50 grammes de viande. Le plus épouvantable, c'était les tripes, des intestins non nettoyés cuits avec des carottes qui empestaient toute la maison." — La *Strassburger Post,* 12 juin 1916, No. 419, reproduit du *Berliner Tageblatt* le récit d'un Allemand retenu 8 mois en captivité en France. Cet Allemand fut également du voyage de Moulins à Hennebont qui dura „deux jours et deux nuits et au cours duquel on ne nous donna rien à manger ni à boire. Il nous était interdit de sortir des vagons et les buffets des gares se refusaient à vendre quoi que ce fût aux Boches." Après l'arrivée à Hennebont, une demi-heure de marche jusqu'au camp de concentration de Kerlois. „Chaque fois que je pense à mon séjour à Kerlois, l'image des tristes journées, des nuits atroces passées dans les cellules sans air, dans les murs vétustes de cet ancien couvent, où j'étais traité comme un forçat surgit devant mes yeux."

eût enfin emmené le malade, on désinfecta, superficiellement le dortoir, au moyen d'un peu de lysol. Pendant la journée, nos compatriotes étaient enfermés dans une petite cour entourée de murs élevés. La nourriture consistait uniquement en soupe, deux fois par jour. Pendant des mois on leur servit la même soupe sans varier le moins du monde le menu. Pour la moindre vétille le commandant du camp infligeait de rigoureux arrêts. Un professeur secondaire alsacien, qui, mandé en particulier dans le bureau du commandant, comme tous les autres Alsaciens, avait été invité à entrer dans la légion étrangère et s'y était refusé avec indignation fut puni de 8 jours d'arrêts et emmené immédiatement au cachot. Un employé postal que l'on avait trouvé en le fouillant en possession d'un journal écrit au jour le jour se vit infliger de ce fait 10 jours d'arrêts au pain et à l'eau. Chaque jour les prisonniers étaient contraints à de durs travaux. Ils étaient obligés de décharger des navires de charbon, de transporter dans l'autre fort sur une hauteur escarpée, à plusieurs heures de distance, de lourds sacs de farine, de porter des pierres pour la construction de routes. Ils ne touchaient pour ce travail aucune rétribution. Comme un jour les internés se refusaient au transport de ces pesants sacs de farine en insistant sur le fait qu'en leur qualité de fonctionnaires ils n'étaient pas habitués à un travail physique, le commandant du fort, un germanophobe enragé, fit battre le tambour, aligner les hommes préposés à la garde du fort puis leur ordonna de charger les fusils et de coucher en joue les prisonniers allemands. Il somma alors ceux-ci de reprendre le travail, faute de quoi il les ferait fusiller sur le champ pour mutinerie. Les prisonniers sans défense qui d'après les expériences qu'ils avaient faites jusque-là savaient que le commandant était homme à mettre sa menace à exécution reprirent le travail. Une plainte circonstanciée adressée au préfet au

sujet de ces incidents non seulement n'eut aucun succès mais par-dessus le marché eut pour conséquence d'empirer la situation des malheureux.[14]

Je me réserve de raconter à une autre occasion les expériences ultérieures que j'ai faites en France. Le présent récit montre sans doute suffisamment de quelle façon les Français qui ont sans cesse à la bouche le mot d'„humanité" traitent les innocents otages allemands qu'ils ont pris.

Peu à peu sans doute, grâce surtout à l'esprit d'organisation des déportés, les conditions se sont quelque peu améliorées dans les camps de concentration. Mais de réformes essentielles, il n'en a été, à ma connaissance que bien rarement introduit.[15] Etant donné la haine aveugle et mesquine dont on est animé contre tout ce qui est allemand, ce qui manque aux commandants des camps, aujourd'hui comme au début de la guerre, c'est la volonté de faire pour le bien des otages, au point de vue intellectuel, matériel et moral, ce qu'exige, même à l'égard d'un ennemi, la véritable humanité.

---

[14] Cf. en ce qui concerne l'île de Croix le No. 2.

[15] Voir le No. 7, p. 72 et suiv., 10, p. 83, 14, p. 95 et suiv. et l'appendice du No. 13.

2. De Mulhouse à l'île St-Groix (Bretagne).

Récit d'un forestier de Haute Alsace.

Après son arrestation, le 21 août 1914, le forestier en question fut amené à Mulhouse, puis à Dornach où il resta enfermé, mal nourri, avec de nombreux compagnons d'infortune jusqu'au 23 août. Le soir du 23, on gagne Niedermorschwiller; le 24 au matin on revient à Dornach. Le 24 août à 8 h. ¼ du soir, départ de Dornach pour La Rivière où l'on arrive à 7 h. du matin.

Ce fut une marche terrible. On nous refusa la moindre nourriture, la moindre goutte d'eau. Le matin nous avons arraché des touffes d'herbe pour en sucer la rosée. Devant nous le fourgon à bagages, à nos côtés la gendarmerie, derrière nous des gendarmes montés qui par pure joie de nous tourmenter poussaient les sabots de leurs chevaux sur nos talons et nos mollets de telle sorte que nous avions les jambes en sang.

De La Rivière nous atteignîmes *Belfort* en passant par La Chapelle. Nous fîmes en chemin de fer, enchaînés, le trajet entre ces deux dernières localités. A Belfort nous fûmes enfermés — nous étions 91 personnes — pendant 36 heures dans un local d'environ 35 mètres carrés. La nourriture était immangeable. Un baquet non couvert dans un coin servait de cabinet. Le chef de quartier de la maison de force a frappé différentes personnes.[1] De Belfort, le 28 août 1914 de grand matin, on nous transporta en chemin de fer à *Besançon.* Nous y arrivâmes vers midi et on nous fit traverser la ville, accompagnés de soldats, pour nous conduire à la citadelle. Pendant que nous traversions la ville, on nous lança des pierres, du crottin et de la boue, on nous cracha au visage et on nous injuria. — Le 30 août, à 3 heures de l'après-midi,

[1] Cf. No. 7, p. 60 et 63.

on nous ramena à la gare et on nous entassa 40 dans un vagon à bestiaux. Nous roulâmes jusqu'au jour suivant à midi, heure où nous arrivâmes à *Moulins*. Là on nous casa dans une halle de gymnastique. On nous distribua, outre du pain à midi et le soir, une soupe à l'eau avec très peu de légumes. On fournissait par exemple, pour 139 personnes, 7 kilos par jour de viande de vieille vache, des morceaux de la tête.[2] A Moulins nous trouvâmes l'occasion de nous procurer dans la ville par un commissionnaire du linge et des denrées alimentaires à des prix élevés. En outre, nous dûmes payer au jeune homme chargé de nos achats 3 francs par jour.

Le 24 septembre au soir, on nous enferma à quarante dans un vagon à bestiaux et nous arrivâmes après 36 heures de voyage à Hennebont (Bretagne), où on nous logea dans le grenier d'un ancien couvent. Il faut mentionner spécialement au cours de ce long voyage l'attitude des dames de la Croix-Rouge qui se refusèrent aux gares à donner aux „Boches" ne fût-ce qu'une goutte d'eau.[3]

Le 2 octobre 1914, j'arrivai à l'*île de Groix*, dans les casemates du fort Grognon. Là le gîte était misérable: une mince couche de paille pourrie sur un plancher en ciment, pas de couvertures; des locaux sans air et obscurs de 140 mètres cube pour 44 personnes. Ces locaux étaient voûtés, ils avaient 15 mètres de long et 5 de large, leur hauteur moyenne était de 2 m. 20. Nous avions pour nous coucher un espace de 60 centimètres de large environ par personne. Bien qu'il y eût des appareils de chauffage, il était impossible de chauffer notre prison, car nous eûmes été étouffés par la fumée. La nourriture consistait en pain, qui était bon, en un verre de café le matin et en une

[2] Cf. No. 1, p. 15.
[3] Cf. No. 1, p. 17 et les passages cités dans la note.

mauvaise soupe à midi et le soir. Comme il y avait une cantine, nous pouvions nous procurer contre argent des aliments. Au début — alors que nous étions sous les ordres de l'adjudant van Cuypern — on nous menait promener 2 heures le matin et l'après-midi; plus tard — après le changement du chef de dépôt — nous fûmes obligés de porter du bord de la mer des pierres sur les chemins jusqu'à 3 km de distance. Nous devions transporter avec des chariots du bois et du charbon au fort situé sur une hauteur abrupte, ainsi que de la paille pour les soldats français qui y étaient cantonnés. Le médecin et l'hôpital, installé de façon très primitive — quelques lits dans une salle d'école — se trouvaient à 3 km de distance. Le médecin ne venait pas au fort. Ceux qui ne pouvaient aller à pied le trouver devaient s'y faire transporter en char. Ci 8 francs de frais.

Je tombai malade et à ma requête m'établis dans le dépôt d'hôtel de Carnac-Plage (près de Kerlois) où je payais 7 francs par jour. J'ai dû payer en outre le médecin, les remèdes, les courses en automobile pour aller voir le médecin et finalement mon voyage et le transport de mes bagages jusqu'à Genève. On me rendit la liberté à cause d'une grave maladie du foie et des reins. Je suis désormais un homme fini.[4]

---

[4] Au sujet de ce récit et du paragraphe qui traite des mêmes faits dans le récit du juge (No. 1) comparer une déclaration du préfet de Morbihan dans le département duquel se trouvent l'île de Groix et le château de Kerlois. Il l'avait jointe à une requête du 14 novembre 1914 d'un citoyen de Mulhouse prisonnier au fort de Surville adressée au *„Mülhauser Tagblatt"* par l'intermédiaire de l'ambassade américaine. Cette déclaration a été reproduite du journal de Mulhouse par la *Strassburger Post* (22 décembre 1914, No. 201):

„La Préfecture de Morbihan fait savoir que les otages capturés dans la Haute Alsace sont dans des chambres chauffées, qu'ils ont reçu chacun une couverture et que trente-huit d'entre eux étant sans ressources ont obtenu des vêtements ou du linge."

A Kerlois, d'après les déclarations de personnes qui y furent internées, aucun des locaux affectés aux internés n'était chauffable et il en est probablement de même encore aujourd'hui. Au fort Grognon, comme me l'a dit l'auteur du récit ci-dessus quand je le questionnai, les prisonniers n'obtenaient de couvertures que contre paiement.

3. En captivité chez les Français.

Récit d'un contrôleur supérieur des postes à Thann.

Après la seconde entrée des Français à Thann, le 15 août 1914 (Assomption), deux chasseurs alpins accompagnés de l'huissier de la commune portèrent à la connaissance des habitants que tous les fonctionnaires allemands et autrichiens devaient se présenter à 4 heures de l'après-midi à la mairie à défaut de quoi ils passeraient en conseil de guerre. Après 4 heures, je m'y rendis donc, persuadé qu'au bout d'un quart d'heure, je pourrais rentrer chez moi. Je fus bientôt détrompé. A la mairie, un officier français, qui parlait allemand, me soumit à un interrogatoire d'identité, puis me fit passer dans une chambre voisine. En regardant autour de moi, je commençai à comprendre ce qui nous attendait. Je vis tous mes collègues et mes supérieurs, et parmi eux M. Sch. le directeur de la poste. Tous gardaient le silence et semblaient déprimés. Vers 6 heures, on nous conduisit tous sur la place de l'Hôtel de Ville, où nous fûmes immédiatement encadrés d'un fort détachement de soldats baïonnette au canon. De là on nous emmena hors de la ville où l'on nous fit monter dans des automobiles qui nous attendaient. A la dernière minute avant le départ, ma fille m'apporta un vieux pardessus qui pendant toute ma captivité m'a servi de couverture et d'oreiller et m'a protégé contre le froid et la pluie pendant le travail. A toute allure, nous traversâmes Rodern, Gewenheim, Sentheim, Massevaux, filant sur Belfort. A Sentheim, nous embarquâmes encore un certain nombre de messieurs, parmi eux le maire B . . A 11 h. ½ du soir, nous arrivâmes à *Belfort* où l'on nous logea dans les forts.

On commença par nous faire subir un nouvel interrogatoire d'identité. Chacun dut remettre ses objets de valeur, son alliance, sa montre, son argent etc. On nous fouilla également pour voir si nous avions des couteaux ou autres objets semblables. On nous conduisit ensuite à notre gîte, c'est-à-dire qu'on nous poussa, 28 personnes ensemble, dans une cellule de 12 à 15 mètres carrés et qu'on nous claqua la porte sur les talons. Pour nous coucher, de la paille de rebut étendue sur le sol et qui, à en juger par son apparence, devait s'y trouver depuis longtemps déjà. C'est là que j'ai attrappé mes premiers poux. Pour satisfaire nos besoins, il y avait dans la cellule la moitié d'un tonneau scié par le milieu. Le matin suivant entre 9 et 10 heures on nous ouvrit la porte et nous sortîmes dans la cour où nous trouvâmes à nous laver, mais sans savon ni essuie-mains. On nous conduisit ensuite dans une cellule plus grande où nous restâmes tous ensemble, 85 personnes environ, jusque vers 1 heure. On nous donna alors enfin quelque chose à manger. Ça consistait en riz épais, qui était brûlé, et en une portion presque imperceptible de viande, le tout servi dans de vieilles gamelles rouillées. Chacun commença par examiner cette nourriture, puis nous nous décidâmes à manger, sans grand appétit mais poussés par la faim. Nos doigts nous servaient de fourchette, de couteau et de cuiller.

Le soir, de nouveau du riz. Le gîte fut celui de la nuit précédente.

Le jour suivant vers 9 heures, on nous fit sortir dans le corridor. Nous pensions tous qu'on nous remettait en liberté, mais nous fûmes bientôt détrompés: on nous confia à la garde de gendarmes et, attachés trois par trois, on nous fit traverser la ville pour nous conduire à la gare. Là on nous embarqua et, toujours attachés, nous roulâmes vers *Besançon,* où nous arrivâmes à 3 heures de l'après-

midi à peu près. Pour le voyage on nous avait donné un morceau de pain. A Besançon, on nous dirigea sur la ville. Mais à peine étions-nous à 200 mètres de la gare qu'une foule immense nous accueillit à coups de sifflets, nous accablant d'injures de tout genre: *Sales Prussiens, cochons, crapules* etc. nous frappant à coups de cannes et à coups de pied et nous lançant des pierres. Les violences de la foule atteignirent un tel degré, que les soldats qui nous conduisaient nous mirent à l'abri dans un dépôt militaire où nous attendîmes, afin de laisser à la multitude le temps de se disperser, jusque vers 10 heures du soir le moment d'être transportés à la citadelle. Mais, bien loin de se disperser, elle était au contraire devenue beaucoup plus nombreuse, de sorte que l'on dut utiliser des voitures cellulaires. Pour nous y faire monter, il fallut établir à droite et à gauche un barrage de trois rangs de soldats. Mais la foule déchaînée grimpait sur les roues et frappait avec de longs couteaux à travers les petites ouvertures grillées. Il s'en fallut de peu que le maréchal de logis St. de Thann eût les yeux crevés. Arrivés à la citadelle, on nous fouilla de nouveau pour voir si nous avions de l'argent ou des armes. Il y a lieu de faire remarquer ici que nos objets de valeur, qui nous avaient été rendus au départ de Belfort nous furent de nouveau enlevés à Besançon pour nous être restitués plus tard à Clermont-Ferrand. Au cours de ces manipulations, une pièce de 20 marks me disparut; d'autres perdirent des sommes plus ou moins considérables. Nous fûmes ensuite logés dans des cellules par groupes de 12 à 18 personnes. Comme à Belfort des demi-tonneaux avaient été placés dans les cellules pour satisfaire nos besoins. La nuit se passa sans incidents. Le matin, à 10 heures, on nous donna des pois, un petit morceau de viande et un quart de pain; l'après-midi de même. Nous passâmes à Besançon trois journées semblables. Le 4e

jour à 10 heures du soir nous nous remîmes en route pour être transportés ailleurs.

On nous conduisit à la gare escortés de soldats. A peine avions-nous fait quelques mètres que nous fûmes salués de nouveau par les huées d'une multitude immense. Les soldats eurent grand' peine à nous protéger contre la fureur de la foule qui faisait pleuvoir sur nous les injures et les coups de canne. Près de la gare, elle atteignit un tel degré que notre escorte ne put plus résister et fut bousculée avec nous. Deux officiers mirent sabre au clair et frappèrent dans la foule. Cela nous donna de l'air. Vers 11 heures, on nous embarqua. Enchaînés, dans des vagons à bestiaux, nous roulâmes sans arrêt jusqu'au jour suivant à 10 heures du matin, heure à laquelle nous arrivâmes à *Paray-le-Monial.* A notre arrivée, nous fûmes reçus par des gendarmes et conduits vis-à-vis de la gare dans une cour au fond de laquelle se trouvait une écurie et qui était séparée de la grand'route trouvait une écurie et qui était séparée de la grand' route par un mur peu élevé. Le commandant arriva et nous fit tous aligner sur un rang. Nous dûmes sur son ordre ôter nos chaussures et nos bas et les déposer devant nous. En commençant par les deux extrémités de notre ligne, chacun de nous dut successivement, au commandement, sortir du rang et s'avancer de 5 pas et les gendarmes nous dégradèrent pour ainsi dire. Ça se passait de la façon suivante: un gendarme coupait notre faux-col par devant d'un coup de couteau, ouvrait le gilet et la chemise, arrachait tous les boutons du gilet et du pantalon de sorte que le pantalon tombait et que nous nous trouvions en chemise. Tout ce qui avait été arraché ou coupé de nos vêtements fut jeté en un tas et brûlé. Après quoi le commandant aux cris de joie et aux applaudissements de la foule des spectateurs, ordonna aux 10 soldats qui nous gardaient de charger leurs armes et de nous coucher en joue. Nous

crûmes tous toucher à notre dernière heure. Par bonheur les choses en restèrent là. Mais nous étions tous plongés dans une mortelle angoisse. Nous dûmes jeter nos souliers dans un hangar, puis on nous parqua dans l'écurie, qui n'avait pas été nettoyée.[1]

Comme la journée était très chaude, nous avions soif et nous demandâmes de l'eau. Le soldat de garde, après avoir consulté son supérieur, nous montra le seau qui se trouvait dans l'écurie et avait déjà été utilisé le jour précédent pour la satisfaction de certains besoins naturels. Nous fûmes obligés de le nettoyer et de nous en servir pour aller chercher de l'eau. A midi on nous donna de la viande de conserve et un quart de pain. Nous passâmes deux jours dans cette écurie. Le troisième jour était un dimanche. Le matin nous dûmes nettoyer l'écurie, puis à 2 h. ½ ce fut le départ. Lorsque nous voulûmes reprendre nos souliers, ils avaient disparu: nous trouvâmes à leur place de vieilles savates. La moitié d'entre nous se dirigèrent nu-pieds vers la gare, retenant d'une main leur pantalon.[2] On nous embarqua de nouveau dans des vagons à bestiaux. Avant le départ, des civils jetèrent dans les vagons par les vasistas qui se trouvaient au haut de la paroi de la paille enflammée. Puis commença un long voyage qui nous amena à *Clermont-Ferrand*. Là on nous fit attendre plusieurs heures à la gare pour laisser se disperser la foule qui se trouvait dans les rues.

Malgré l'heure avancée — il était minuit passé — les scènes qui se déroulèrent ensuite dépassèrent tout ce que nous avions vu jusque-là.[3] A peine étions-nous arrivés dans la ville, que les huées éclatèrent. La population, qui

[1] Il est aussi question de cette écurie dans la No. 4, p. 39, bien que la narratrice n'ait pas fait partie du même convoi que notre contrôleur des postes.

[2] Cf. Appendice et No. 4.

[3] L'indication de la date (la nuit du dimanche 23 août au lundi 24 août) est importante. Cf. No. 5, p. 46 et suiv., et No. 4, p. 40.

se composait en bonne partie de mineurs, éteignait les reverbères, sifflait, poussait des cris et de véritables hurlements, se précipitait sur nous, armée de gourdins et de couteaux, faisait pleuvoir sur nous une grêle de pierres et nous accablait des plus ignobles injures. L'un d'entre nous eut une partie de l'oreille arrachée. Tous nous avions la tête et les jambes en sang. On nous arrachait nos vêtements. Les gendarmes qui nous escortaient étaient absolument impuissants en face de la foule déchaînée. Pour nous empêcher d'être littéralement assommés et comme nous ne pouvions plus avancer, on nous fit entrer dans un poste de police, où nous restâmes, étendus sur le sol enchaînés jusqu'à 7 heures du matin. Un officier supérieur nous fit alors délier et nous fûmes conduits sous forte escorte à la prison où l'on nous mit quinze à vingt par cellule. Nous y restâmes 8 jours. Puis nous fûmes transférés sur la montagne du *Puy-de-Dôme,* à 1100 mètres d'altitude environ, dans des baraques où nous fûmes logés à 80 ou 100 par baraque. En guise de lits, de la paille. La nourriture était mauvaise. On nous donnait deux fois par jour de la soupe faite simplement d'eau et de pain avec de temps à autre un peu de pommes de terre. Au bout de 8 jours, sur des véhicules de tout genre et par des chemins détournés, on nous conduisit à la gare de Clermont-Ferrand et de là à notre destination définitive, *Issoire.* Dès notre arrivée, à 9 heures, nous nous préparâmes à une réception analogue à celle qui nous avait été faite dans les autres localités où nous avions passé et elle ne manqua pas, en effet, de se produire. Mais ici, la population était un peu moins montée. On nous conduisit dans une caserne encore en construction et on nous logea dans un hangar à canons. Ce hangar qui n'était pas encore terminé, lui non plus, fut notre résidence pendant tout le temps de notre séjour à Issoire.[4]

[4] Cf. pour le séjour à Issoire Nos. 4 et 6.

Nous recûmes une botte de paille par deux hommes pour nous coucher. Il faut mentionner ici un incident: où que nous étendions notre paille, le maréchal des logis de garde n'était pas content. Pendant une demi-heure de temps il nous fit transporter cette paille d'un bout à l'autre du hangar. L'avions-nous étendue à un endroit, ce n'était pas le bon; il nous fallait la réunir de nouveau et la porter à l'autre extrêmité du hangar. Le tout pour sa plus grande joie.

Huit jours se passèrent sans incident. La nourriture, pendant ces 8 jours, fut relativement bonne. Puis arriva un convoi de prisonniers qui comptait 150 personnes environ; quinze jours plus tard, nouveau convoi de 180 personnes environ. Et alors commença un travail régulier. Nous étions contraints de travailler 6 heures par jour, 3 le matin et 3 l'après-midi. Ceux d'entre nous qui étaient à leur aise et ne pouvaient ou ne voulaient pas travailler devaient fournir un remplaçant, contre paiement d'un franc par jour. Nous devions construire des routes, casser des pierres, recouvrir des toits, creuser des tranchées pour des conduites d'eau, etc. Les jours et les mois s'écoulèrent ainsi. Pendant 4 mois nous ne recûmes aucune correspondance, bien que j'eusse par exemple pour ma part, envoyé dix lettres à différentes adresses. Ne recevant aucune réponse, je supposai qu'elles n'avaient même pas été expédiées. En ce qui concerne la nourriture pendant cette période, il faut noter que nous avions deux fois par jour de la soupe, avec, deux à trois fois par semaine, de la viande de cheval. Nous devions aller chercher notre eau à la pompe où les maçons tiraient jusque-là l'eau nécessaire à la construction, une eau sale et boueuse, et nous pûmes même une fois établir que quelqu'un avait fait ses besoins dans la fosse d'où elle provenait.

A la suite de l'absorption de cette eau, je tombai malade en septembre, un de mes compagnons d'infortune

succomba. Nous perdîmes en tout 12 de nos compagnons, morts des suites de toutes les émotions ressenties et des privations.[5] Notre situation s'améliora lorsqu'en décembre nous reçûmes enfin des lettres et surtout de l'argent. Nous pûmes alors nous acheter des vivres, mais les soldats nous volaient énormément en faisant les achats: ils gardaient toujours pour eux la moitié du prix. En guise de cabinets nous avions des tranchées, trois rangées l'une derrière l'autre pour une semaine, creusées par nous-mêmes chaque dimanche. C'était parfois un spectacle comique que de voir, 10, 15 ou 20 hommes faire leurs besoins en même temps dans les différentes rangées. Deux messieurs sortant de milieux comme il faut se gênèrent au début et se soulagèrent contre un mur. Ils se virent infliger de ce fait 8 jours d'arrêts de rigueur qui tombèrent juste à l'époque de Noël. A l'expiration de leur peine, l'un fut contraint de balayer la rue, l'autre de creuser de nouvelles tranchées, bien qu'ils eussent tous les deux retenu d'avance des remplaçants.

Les conditions de logement étaient assez bonnes, mais la situation changea lorsque le froid fit son apparition. Il faisait dans le hangar un froid mordant et il y régnait une grande humidité. On ne nous avait donné qu'une couverture par homme, et nous devions parfois la nuit courir à travers le hangar, pour empêcher nos pieds de geler. Les choses allèrent ainsi jusqu'au commencement de janvier où on nous sépara en trois classes: dans la première les Allemands du Nord, dans la seconde les Allemands du Sud et dans le troisième les Alsaciens. Les Allemands furent transférés ailleurs; les Alsaciens furent élargis, mais ils devaient se présenter tous les soirs à 7 h. ½. Le 20 février on nous annonça que la captivité allait prendre fin pour les plus âgés d'entre nous, ceux

[5] Le narrateur est en mesure de citer les noms de ces douze compagnons décédés. Voir aussi No. 4, p. 42.

qui avaient dépassé la soixantaine,[6] ainsi que pour les femmes et les enfants. On peut se représenter quelle fut notre joie. Le 27 février le décret entrait en vigueur et nous fûmes libérés.

De Clermont-Ferrand, le lieu de rassemblement de ceux qui étaient remis en liberté, nous gagnâmes Genève par Lyon, puis traversâmes toute la Suisse, pour arriver à 8 heures du matin à Singen où l'on nous souhaita une cordiale bienvenue.

Jamais je n'oublierai ma captivité dans les camps de concentration français.

Appendice. Que l'on nous permette de rapprocher de la description qui figure à la page 31 un fragment d'une lettre reçue d'une femme rentrée de France après avoir séjourné longtemps, avec son mari déporté avant elle de Haute Alsace, en août 1914, dans le même camp de concentration. Elle écrit au sujet des incidents survenus pendant le transport: „Mon mari a été très maltraité, mais là vraiment ce qui s'appelle terriblement maltraité. J'ai copié dans un journal comme ils ont annoncé au peuple la façon dont ils ont maltraité les Allemands. Si vous y tenez, Monsieur je vous l'enverrai, parce qu'il y a encore des gens qui croient que les Français ne font pas de choses pareilles. Mais c'est pourtant vrai. Je sais bien qu'il y a des gens qui nous disent toujours que les Allemands sont des barbares, mais ce que les Français ont fait à nos malheureux hommes, on ne saurait le dire assez. Ils ont coupé à mon mari et à ses compagnons de misère les boutons de leur pantalon et leurs bretelles et ainsi les malheureux durent retenir leur pantalon d'une main et donner l'autre main et on les attacha 4 par 4 et les emmena ainsi. C'était quand ils quittèrent Belfort. La plupart du temps ils ont dormi sur des planchers cimentés ou sur du fumier. Pour finir il a été amené à N.“

---

[6] Suivant l'accord 55 ans.

4. Les épreuves d'une Alsacienne.

Contées par elle-même.

. . . . . Le lendemain matin à 5 heures, on nous transporta à N. où on nous conduisit dans une caserne. Les soldats, et aussi les officiers, nous injurièrent de la façon la plus grossière: *Boches, Sales Prussiens,* etc. Nous nous trouvions là, une femme d'E . . . ., mon enfant et moi, dans la même salle que 14 hommes (des prisonniers). Un vieux baquet qui tenait lieu de cabinet resta deux jours dans cette salle sans être vidé; tout à côté on nous distribuait notre nourriture. Il était interdit d'ouvrir les fenêtres. Le troisième jour on nous emmena de nouveau plus loin, pourvus en guise de vivres d'un quart de miche de pain par personne. Et alors commença un douloureux voyage dont nous ignorions le but. A toutes les stations on nous injuriait, on nous menaçait de nous couper le cou et l'on proférait toutes les menaces possibles; on lançait contre le train des pierres et des gourdins; la populace se précipitait vers nous avec des couteaux ouverts. Les vitres étaient ouvertes de force ou enfoncées. Lorsqu'on réussissait à se saisir d'un prisonnier, on le frappait, on lui arrachait les cheveux, on lui crachait au visage. „A mort, à mort!" criait-on sans cesse. Nos gardiens même nous menaçaient de mort. Mon enfant fut pris de violents accès de toux et d'asthme causés par la frayeur, je redoutais le pire. Lorsque le sifflet de la locomotive se faisait entendre un frisson de terreur nous saisissait, car nous avions remarqué que la population était rendue par un signal particulier attentive au fait qu'il ar-

rivait de nouveau un convoi de Boches.[1] Les gens alors plantaient tout là, dans les champs et à la maison et accouraient à la gare pour nous injurier, complètement innocents que nous étions, de la façon racontée plus haut. Nous finîmes par nous réfugier sous les banquettes.

Nous eûmes beaucoup à souffrir de la soif. Toutes nos prières pour obtenir une gorgée d'eau se heurtaient à un refus. La Croix-Rouge elle-même n'avait pas pitié de nous: les dames de la Croix-Rouge nous déclaraient qu'elles n'avaient rien pour les Boches.[2] Finalement j'ai acheté à un soldat pour un franc — je dis bien: *un* franc — une poire avec laquelle mon enfant malade tout au moins put apaiser sa soif. Après avoir subi ces cruelles tortures pendant un jour et une nuit, nous arrivâmes à *Paray-le-Monial.* C'était un dimanche, il était deux heures de l'après-midi. Le moment était bien choisi pour le public français qui nous reçut en conséquence — nous étions plusieurs centaines de personnes. Ce fut la répétition de tout ce que nous avions déjà subi au cours du voyage et pendant deux heures on nous laissa sur une grande place exposés aux rayons brûlants du soleil. Nous étions tous près de défaillir; les hommes eux-mêmes ne pouvaient retenir leurs larmes; notre état à nous autres femmes ne peut se décrire. Comme nous demandions

---

[1] Cette conviction est souvent exprimée dans les récits faits par des prisonniers, par exemple dans celui du fonctionnaire octogénaire (*Strassburger Post* 1915, No. 52). Elle est corroborée par une observation faite à Marseille par l'instituteur Fashauer (*Strassburger Post* 1915, No. 324): „Nous comprîmes ici, à Marseille, la raison pour laquelle il s'était trouvé tant de gens à toutes les stations et à tous les passages à niveau. Sur tous les murs étaient apposées des affiches annonçant que tant et tant de prisonniers de guerre arriveraient par le train de 5 heures." De semblables annonces expliquent également les incidents de Clermont-Ferrand relatés au No. 5. F. lui aussi est assermenté.

[2] Cf. No. 1 p. 17.

aux soldats pourquoi nous devions rester là debout, ils nous répondirent que l'on allait nous fusiller. Pour moi, j'appelais de tous mes voeux le moment qui viendrait mettre fin à notre supplice. Mais mon pauvre enfant me faisait pitié, il me demandait sans cesse pourquoi nous serions fusillés. Finalement, un officier ouvrit la porte d'une écurie [3] dans laquelle on nous chassa comme du bétail et où, si les pierres recouvertes d'une maigre paille ne constituaient pas une couche très engageante, nous eûmes du moins l'avantage d'être à l'abri de la foule. Nous fîmes une collecte parmi nos compagnons et réunîmes 1 Fr. 20 que nous donnâmes à un soldat pour qu'il allât nous chercher un seau d'eau. Je n'oublierai jamais le spectacle de tous ces malheureux se précipitant sur le seau. C'en était fait de tout égard, chacun ne songeait qu'à apaiser sa soif dévorante. Ma compagne, mon enfant et moi fûmes ensuite séparés des hommes et conduits à la prison dans une cellule obscure. Un petit guichet dans la porte ne laissait entrer qu'une lumière et un air insuffisants. Deux lits de camp avec des paillasses abominablement sales, une vieille marmite qui servait de cabinet et la cruche à eau constituaient tout l'ameublement de notre cellule où nous passâmes trois jours et où une abondante vermine nous tint société. Le troisième jour on nous fit sortir de notre sombre cachot et nous fûmes obligées de nettoyer les cellules malpropres. Nous reçûmes comme nourriture de la viande de conserve froide et du pain. Les nuits étaient terribles, sans lumière, sans air, sans assistance. Les accès d'asthme de mon enfant devenaient plus fréquents. J'ai toujours pensé que nous avions été spécialement protégés, sinon nous ne serions plus en vie. Vers le soir du quatrième jour, on vint nous chercher pour nous conduire à la gare où nous retrouvâmes les prisonniers du sexe masculin.

[3] Cf. No. 3 p. 32.

Entre temps le nombre des captifs s'était accru. Parmi les nouveaux venus se trouvait une femme avec un petit enfant de quelque jours et deux autres plus âgés. Ce n'est qu'avec répugnance que nous montâmes de nouveau dans le train. Et effectivement nous fûmes traités comme précédemment, de sorte que je renonce à raconter de nouveau les scènes que j'ai tenté déjà de décrire. Nous arrivâmes à *Clermont-Ferrand* où l'on nous fit descendre. Le coeur nous battait très fort et nous étions tous affreusement pâles. Cette fois notre escorte ne réussit pas à contenir la foule. Il fallut faire appel à la cavalerie qui nous dégagea à l'arme blanche. Nous fûmes néanmoins bombardés de pierres, de boue, de bouteilles vides etc. injuriés et couverts de quolibets; la foule criait aux soldats de nous livrer à elle afin qu'elle pût nous assommer.[4] Nous fûmes heureux de nous retrouver sous un toit. C'était cette fois une prison militaire. Il est presque impossible de décrire la salle où nous fûmes logés pendant 10 jours. Sur un froid dallage de la paille pourrie. Comme mobilier, rien absolument, à moins toutefois que l'on ne veuille considérer comme tel un vieux chaudron qui servait de cabinet à tous les occupants de la salle dans laquelle il restait jour et nuit, répandant une odeur épouvantable. C'est là, sur cette paille pourrie, que nous passâmes 10 jours. Les fenêtres étaient grillées et garnies d'un treillis de fil de fer. Notre prison grouillait de vermine. Elle était infestée de légions de rats. Nous étions obligés de nous relayer pour monter la garde car nous redoutions qu'ils ne mordissent le bébé dont il a été question plus haut. La nourriture était au-dessous de toute critique. Deux fois par jour de la soupe, où nageaient

[4] Cf. Nos. 3 et 5. — La narratrice qui est arrivée à Paray un dimanche après-midi et en est repartie le soir quatre jours plus tard, semble être arrivée le jeudi matin à Clermont —. (Voir No. 5, note.)

toutes sortes de saletés, des allumettes brûlées, des bouts de cigarettes, des vers, des escargots et d'innombrables mouches. J'en trouvai une fois 32 dans mon écuelle. Le linge sale des enfants qui traînait par la salle sans que nous eussions la possibilité de le laver attirait un nombre sans cesse croissant de mouches qui rendaient le séjour intenable. Nous étions en outre en butte aux injures des soldats. Des officiers même ne reculaient pas à nous insulter. Un officier supérieur, par exemple, ouvrit un jour la porte de notre prison et me désignant avec mon enfant, déclara que nous pouvions nous estimer heureux d'être en France et non en Alsace, car l'empereur d'Allemagne avait donné l'ordre de couper la main droite à tous les petits enfants afin qu'ils ne puissent pas plus tard prendre les armes contre l'Allemagne. L'Alsace était désormais française et le resterait! — Lorsque nous quittâmes cette prison, nous étions tous si changés par suite des souffrances et des privations qu'en nous retrouvant dans la cour, c'est à peine si nous nous reconnûmes. Nous ne pûmes nous laver. Le nombre des prisonniers avait atteint une trentaine. Et nous nous mîmes de nouveau en route pour la gare. Au cours du voyage, les scènes déjà plusieurs fois mentionnées se renouvelèrent aux stations. Nous arrivâmes à *Issoire*. Après toutes les fatigues et les souffrances que j'avais traversées, je tombai sérieusement malade, ce qui n'a rien d'étonnant, et il fallut me transporter à l'hôpital. Il s'y trouvait lorsque j'y arrivai une quarantaine de femmes et d'enfants, une femme entre autre avec quatre petits enfants dont le cadet y mourut par suite des terribles privations qu'il avait endurées.[5] La façon dont nous étions traités et la nourriture laissaient fort à désirer dans cet hôpital. Plusieurs fois, par exemple, je fus obligée de manger avec les doigts parce qu'on ne m'avait donné ni fourchette ni cuiller.

[5] Voir No. 9.

Nous avions rarement de l'eau pour nous laver. Il y avait dans la salle où je me trouvais de vieilles femmes atteintes de toutes sortes de maladies: poitrinaires, lépreuses, faibles d'esprit, malades des nerfs, de sorte que j'osais à peine respirer. Lorsqu'on m'amena à l'hôpital, je pleurai à chaudes larmes à la vue de toutes ces misères; les premiers jours je pus à peine manger. La salle était très malpropre, on ne la balayait que rarement. Jamais on ne la récurait bien que les malades des nerfs renversassent souvent sur le plancher le contenu de leur pot de chambre. Il n'y avait pas de cabinets. Chacun utilisait un des vases de nuit qui restaient souvent trois jours sans être vidés. Ah! quelle chose horrible que le séjour dans cet hôpital infesté de punaises! J'y passai plusieurs semaines au cours desquelles il mourut en ma présence 13 prisonniers civils [6] dont un vieillard de 84 ans qui ne cessa de crier pendant son agonie: *„Je ne veux pas crever en France.“* Vers 5 h. ½ du matin il se tut. — „Le suspect est mort“, nous déclara-t-on. Pendant mon séjour à l'hôpital, il n'y eut qu'un seul enterrement religieux. Je pus enfin quitter ce misérable hôpital et retrouvai mon enfant et les autres prisonniers, qui étaient logés dans une école. Au bout de deux jours, nous fûmes transférés, escortés de la populace, dans une autre école où il n'y avait ni fourneau ni rien. Nous faisions dans la cour notre bouillon de cheval; on nous donnait en effet souvent 8 à 10 jours de suite de la viande de cheval ;[7] nous mangeâmes 14 chevaux à Issoire; tous nous tombâmes malades. Là aussi la saleté était épouvantable. Nous étions 38 personnes dans notre salle d'école, parmi lesquelles une vingtaine d'enfants dont les plus jeunes avaient 6 semaines et les plus âgés 17 ans. Les habits de beaucoup d'entre nous leur tombaient pour

---

[6] Voir No. 3, p. 35.

[7] En ce qui concerne Issoire, voir No. 3, p. 33 et suivantes, et No. 6, en particulier la page 55.

ainsi dire en pourriture sur le corps. Nous nous trouvions avec tout un ramassis de gens arrêtés en France par les Français, vanniers, etc. tous étaient couverts de poux. Pour nous coucher, nous avions de la paille que l'on ne renouvelait que rarement et qui pour finir ne fut plus qu'un tas de débris et de fumier. Les contrevents devaient rester fermés, de sorte que nous étions complètement séparés du monde extérieur. Jour et nuit 6 hommes montaient la garde auprès de nous; ils étaient souvent tellement ivres que nous avions peur d'eux. Ils maniaient en outre très imprudemment leurs fusils et je manquai une fois d'être atteinte par une balle. Comme on le voit, on n'était souvent même pas sûr de sa vie. Un beau jour on nous signifia que nous allions de nouveau partir. A 9 heures du soir les soldats vinrent nous chercher; nous fîmes hâtivement nos paquets et silencieusement nous partîmes par des rues et des ruelles malpropres. Nous fîmes halte devant un vieux bâtiment, un ancien moulin. Les escaliers et les parois branlaient à notre passage. Il n'y avait pas de porte, aucune vitre entière. Ni poêle, ni table, rien que de la paille sur laquelle nous nous accroupîmes. Une violente tempête faisait rage cette nuit-là; le vent soufflait par toutes les ouvertures, tout craquait et gémissait. Bref, il semblait que nous dussions être ensevelis vivants sous les ruines du bâtiment. On était à la fin de novembre et nous gelions. Personne ne ferma l'oeil. On n'entendait que des plaintes et des lamentations. Chacun racontait l'histoire de ses souffrances: quelques convois ont été traités encore beaucoup plus mal que nous. Beaucoup de ceux qui en faisaient partie avaient reçu des coups de baïonnette, beaucoup avaient la tête en sang, d'autres étaient couverts de bleus; l'employé postal de S. a même été tué.[8] Un forestier qui est encore actuel-

[8] Il s'agit du buraliste postal Schärffe de Soppe-le-Bas, qui mourut à Belfort des suites des mauvais traitements qu'il avait subis. Cf. No. 8, ainsi que No. 1, p. 9 et No. 7, p. 63.

lement en captivité l'a vu mourir. Il avait les côtes enfoncées et à la tempe gauche une contusion causée probablement par un coup de crosse. Le facteur B. a été frappé jusqu'à ce qu'il perdît connaissance. Le juge de S. avait lui aussi la tête en sang. Plus tard nous eûmes l'occasion de lire un vieux journal français dans lequel était annoncée l'arrivée de prisonniers. Il arrive aujourd'hui par chemin de fer, y était-il dit, tant et tant d'Allemands, tous détrousseurs de cadavres. Beaucoup, ajoutait le journal, auraient porté l'insigne de la Croix-Rouge pour arriver plus facilement sur les champs de bataille. Nous ne nous étonnâmes plus dès lors de l'accueil que nous faisait la populace. Les hommes étaient tous enchaînés les uns aux autres, ce qui excitait encore plus le public. Wetterlé, Blumenthal, Helmer et d'autres Alsaciens avaient formé une commission[9] grâce à laquelle tous les Alsaciens, à moins qu'il ne fussent des fonctionnaires supérieurs, reçurent une certaine liberté, mais nous devions pourvoir nous-mêmes à notre nourriture. D'autres ceux qui appartenaient à la classe ouvrière, devaient se chercher du travail.

Lorsqu'on nous renvoya dans notre patrie au printemps nous dûmes signer un papier par lequel la France déclinait toute responsabilité pour le cas où les choses tourneraient mal pour nous en Alsace. C'est à nos risques et périls que nous rentrions. Si nous tombions aux mains des Allemands, nous ne pourrions réclamer par la suite à la France aucun dédommagement; une partie de l'Alsace était encore occupée par les Allemands. Lorsqu'on nous donna lecture de ce document, nous eûmes grand' peine à nous empêcher d'éclater de rire, car nous savions fort bien quelle était la situation en Alsace. Ne pouvions-nous pas voir aux lettres, qui toutes portaient le timbre

[9] Voir No. 7, page 74 note.

allemand que l'Alsace n'était pas encore française! Pendant toute ma captivité, je n'ai jamais douté, du reste, que l'Allemagne vaincrait la France. En France, tout me semblait n'être que comédie et mensonge. Les Français m'ont ruinée de corps et d'esprit. Il est douteux que je me remette jamais complètement.

---

5. Des pilleurs de cadavres sont conduits de Mulhouse à Clermont-Ferrand.

Ce sont tous des Allemands. Des violentes manifestations se produisent. Plusieurs prisonniers sont blessés.

Hier soir à 11 h. 35 sont arrivés en gare de Clermont-Ferrand quatre-vingt-trois Allemands, misérables bandits, qui suivaient les armées pour dévaliser nos blessés et nos morts sur les champs de bataille. Presque tous ont été arrêtés aux environs de Mulhouse. Dès les premiers combats, ils ont été conduits à pied jusqu'à la frontière, dirigés sur Chagny et Paray-le-Monial et transportés à Clermont, où ils vont comparaître devant le conseil de guerre de 13e corps. Au moment de leur arrestation on a trouvé sur eux de nombreux bijoux, des montres, des bagues, beaucoup d'alliances, des sommes importantes volées à des officiers ou à des sous-officiers et soldats; quelques-uns avaient même gardé des portes-monnaies, des portefeuilles, ayant appartenu à nos soldats et renfermant des souvenirs.

La nouvelle de leur arrivée s'est vite répandue dans Clermont; dès 10 h. ½ une foule énorme stationnait avenue du Château-Rouge et sur l'Esplanade. Quand le train est entré en gare, à l'heure exacte, une immense clameur s'éleva: A mort! à mort! L'on répétait sur l'air des lampions: conspuez Guillaume, conspuez! On agitait des drapeaux français. Les barrages établis sont débordés malgré d'importantes forces d'infanterie, d'artillerie et de police. Les barrières de treillis qui ferment l'enceinte de la cour de la gare sont brisées sur plusieurs points. Il est minuit, le cortège des pillards sort par la petite porte placée près de l'entrepôt des postes. Les huées sont de

plus en plus violentes: A mort! à mort! Parmi les prisonniers il y a des gamins imberbes à la figure vicieuse, des hommes à cheveux blancs et à barbe blanche, de solides gaillards blonds à moustache. Les uns et les autres ne sont rien moins que rassurés· Beaucoup tremblent de tous leurs membres. Nous entendons un monsieur vêtu avec une certaine recherche, coiffé d'un chapeau gris aux larges ailes, et qui est enchaîné avec un éphèbe à l'allure équivoque, dire en français: Mais ils vont nous tuer! Tous ont les menottes; ils sont attachés quatre par quatre. On les bouscule pour les faire marcher plus vite; sur leurs visages on lit une angoisse profonde: ils sont pâles et livides. Maintenant ils marchent vers la foule, et c'est un tumulte extraordinaire, un indescriptible brouhaha!

Des poings se tendent vers eux; on les frappe à coups de canne; l'un est assommé d'un coup de valise; il chancelle; des agents le soutiennent; entraîné par ses compagnons de chaîne, il continue jusqu'à la place Dellile. Là, il tombe, la tête fendue. D'autres sont également blessés, le sang coule et la foule, de plus en plus grande, réclame qu'on lui livre les prisonniers pour les lyncher.

Les gendarmes, les soldats, les commissaires de police, les agents essaient, mais vainement de protéger les pillards; ils sont frappés eux-mêmes.

Le cortège s'en va vers la rue Montlosier, la rue André-Moinier. Des voix chantent la Marseillaise, qui est reprise en choeur. Cela fait diversion. On frappe moins fort. Simple accalmie. Rue Pont Grève on veut arracher les prisonniers aux braves gens qui les gardent. Devant la caserne de la Chasse, le tapage est formidable, on crie, on se jette sur les Allemands, qui sont littéralement assommés. Enfin, on parvient à les faire entrer dans les bâtiments, tandis que la foule continue à pousser des clameurs de mort. Notons que ces pillards — le fait nous a

été affirmé de la façon la plus formelle — avaient en leur possession plusieurs brassards de la Croix-Rouge; il leur était facile ainsi de parcourir les champs de bataille pour exercer leur ignoble et épouvantable industrie.

Ils ont été transportés à Clermont dans un vagon et deux fourgons allemands portant l'aigle impérial.

Copie du journal „Le Moniteur du Puy-de-Dôme" du jeudi 20 août 1914, No. 232.[10]

---

[10] La Gazette de Francfort a déjà publié (No. 71, du 12 mars 1916) une traduction de ce document en même temps que le récit des scènes de la nuit du 19 août fait par un des prisonniers qui en fut le témoin oculaire.

6. Dix-huit mois comme otage chez les Français.

Par l'instituteur B. à B.

Récit emprunté à la Revue scolaire d'Alsace-Lorraine, Mulhouse, 9e année, Nos. 23 et 24 (3 et 10 juin, 1916).

Après un récit succint des faits de guerre qui se sont déroulés dans les environs depuis le commencement des hostilités jusqu'à un combat d'avant-postes près de B., le 23 août 1914, l'auteur raconte comment, ce jour-là vers une heure de l'après-midi, il fut arrêté à son domicile par un gendarme français accompagné de quatre soldats. On le traîna par monts et par vaux, sous un soleil ardent, lui faisant traverser plusieurs localités, „comme un dangereux criminel," 12 soldats baïonnette au canon devant lui, une centaine derrière, le menaçant de mort à plusieurs reprises, pour lui faire subir enfin à K. un interrogatoire au sujet de l'engagement d'avant-postes de la matinée. — „On me reprocha d'avoir refusé aux Français tout renseignement sur les points où étaient stationnées les troupes allemandes à B. et dans les environs." A L. où il est l'objet d'une enquête approfondie et où on lui enlève son couteau de poche et ses cigares, on le jette, pour la nuit, dans une buanderie obscure, où se trouvaient déjà 16 malheureux. Le soir du 24 août, les troupes françaises en retraite les emmènent avec elles. Ils sont enfermés le jour suivant à B. dans une cave obscure et puante où ils passent la nuit avec quelques messieurs de Guebwiller. Le 26 août, par une pluie battante, on va jusqu'à la Schlucht, le matin suivant jusqu'à Gérardmer, où a lieu un nouvel interrogatoire. Puis de là on gagne Remiremont par chemin de fer.

A *Remiremont,* les Français nous jetèrent en prison. Nous y restâmes enfermés comme de vulgaires criminels ou des forçats de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Nous dûmes en entrant ôter nos chaussures et les laisser devant la porte. On nous retira nos couteaux — on m'avait déjà enlevé le mien auparavant — nos bourses et nos bretelles. On ne nous donna aucune nourriture. Quiconque possédait de l'argent français put l'employer à

4

s'acheter quelque chose. L'argent allemand n'était pas accepté; les banques même refusaient de le changer. Finalement le geôlier eut pitié de nous et nous apporta des lentilles à moitié cuites dans des récipients de fer-blanc rouillés. Comme nous n'avions pas de cuillers nous fûmes obligés de boire les lentilles à même les bidons malpropres. Tout l'après-midi, sous nos fenêtres, la jeunesse des écoles se divertit bruyamment à nos dépens. Elle pouvait à peine attendre le moment où on nous emmènerait. Il pouvait être 6 heures à peu près lorsqu'on nous donna l'ordre du départ. Pendant le trajet jusqu'à la gare, la foule nous accabla de moqueries. On nous embarqua dans un vagon à bestiaux délabré et non éclairé qui nous attendait. Peu avant le départ surgit un capitaine. Il adressa à notre groupe une petite allocution dans laquelle il insista particulièrement sur le fait que pendant les arrêts d'une certaine durée à une station les hommes de notre escorte pourvoiraient au mieux à nos besoins et qu'à Besançon aussi un bon accueil nous attendait. Mais tout cela n'était que de la raillerie et du sarcasme. On nous adjoignit une bande de bohémiens français arrêtée sur une route quelconque. La conduite insolente de ces gens fut cause que l'on ferma les vasistas du vagon et que plusieurs d'entre nous se trouvèrent mal dans cette atmosphère imprégnée de mauvaises exhalaisons. Nous ne pouvions satisfaire nos besoins naturels que par un trou dans le plancher du vagon. Nous arrivâmes de bonne heure le matin complètement épuisés à Besançon, où nous rejoignîmes un convoi de compagnons d'infortune arrivés quelques heures avant nous et qu'on avait parqués dans un local exigu. Nous dûmes y attendre nous aussi que la population de Besançon se fût rassemblée pour nous faire le chaleureux accueil promis. Il ne laissa rien à désirer en fait de cruauté. La foule était tout simplement enragée. On nous bombardait de pierres et de pommes pourries. On faisait

pleuvoir sur nous une grêle d'injures: *sales boches, caput, crapules, à mort, Guillaume caput.* Les femmes en particulier se distinguaient par leur grossièreté. Nous vîmes la réalisation de la parole de Schiller: „Les femmes alors se font hyènes.“ Nous nous sentîmes soulagés lorsque nous fûmes enfin dans la forteresse, à l'abri de la foule.

Nous fûmes salués à notre arrivée par de nombreux messieurs et quelques dames des arrondissements de Mulhouse et de Thann qui avaient subi le même sort que nous et étaient arrivés déjà le jour précédent. On nous tint autant que possible séparés afin que nous ne pussions nous raconter les uns aux autres ce dont nous avions été témoins. On nous assigna comme résidence les casemates voûtées de la prison militaire, qui avaient 9 mètres de long environ, 6 à 7 de large et 4 à 5 de haut et on nous entassa 18 à 20 personnes par casemate. Nous étendîmes sur le froid dallage de ciment le peu de paille qu'on nous avait donné pour nous coucher. Le matin entre 10 et 11 heures et le soir vers 5 heures on nous apportait dans des gamelles de fer-blanc rouillées et peu ragoûtantes du macaroni à moitié cuit, des pois, des haricots ou des lentilles, et, par jour, 150 grammes de viande. Dans la nourriture nous trouvions souvent des bouts de cigares et de cigarettes et autres saletés. Il est même arrivé que les Français crachent dans nos aliments. Nous étions obligés, le soir, de manger sans lumière, aussi souvent au début préferait-on se passer de manger. Le pain était très mauvais et avait une aigreur désagréable. Le dégoût était général, tous étaient atteints de maux d'estomac et de diarrhée sanguinolente. Et avec cela — si invraisemblable que ce soit c'est la vérité — deux cabinets seulement, non séparés, pour une soixantaine d'hommes et de femmes. Actuellement encore je frémis d'horreur quand j'y songe. A la suite d'abcès qui s'ouvrirent et qui à cause du froid étaient excessivement douloureux et se gangré-

naient, je fus obligé, à la fin d'octobre, de recourir aux soins d'un médecin. Et quel médecin! On me coupa 14 fois avec des lancettes émoussées. Bien que je fusse couvert jour et nuit de compresses, on me laissa dans notre prison humide et froide. J'étais transis comme un chien mouillé. Que faire dans ma situation! Des couvertures chaudes, on ne nous en fournissait pas et je n'avais pas d'argent pour m'en acheter. Ma femme ne pouvait rien pour moi: elle était encore sans nouvelles de moi et ignorait par conséquent où je me trouvais. De local chauffé, nous n'en vîmes pas une seule fois pendant les 18 mois de notre captivité. Je n'ai quitté ni jour ni nuit mes légers vêtements d'été depuis le jour où je fus emmené par les Français jusqu'au milieu de janvier. La nourriture des détenus militaires, qui était celle que nous recevions, nous a fort affaiblis physiquement; à cela s'ajoutaient les souffrances morales. C'était à se laisser aller au désespoir. Dans la période d'août à Noël, j'ai perdu 35 à 40 livres. Les autres n'étaient pas en meilleure situation. Le nombre de ceux qui se portaient malades augmentait de jour en jour. Les médicaments faisaient presque complètement défaut. La teinture d'iode, l'huile de ricin et les pastilles en constituaient l'essentiel.[1] Nous ne

[1] Cf. No. 1, p. 16. Les soins médicaux sont décrits de façon analogue dans un appel désespéré qu'un prisonnier retenu dans un camp de concentration français réussit à faire parvenir à la *Gazette de Francfort* (22 janvier 1915, No. 22). — „Les maladies de l'appareil digestif sont à l'ordre du jour", y lit-on: „Diarrhée et fièvre. Traitement: la faim et l'iode. Traitement des blessures: l'iode. Les malades sont étendus dans une salle exposée aux courants d'air. Ils doivent aller au cabinet dans la cour, par la tempête et la pluie, la nuit. Seuls ceux qui sont à la mort entrent à l'hôpital. Un homme est resté étendu pendant 1 h. ½ dans le corridor avec 40 degrés de fièvre. Il a succombé peu après à l'hôpital. Un autre y a été amené déjà mort. Un autre encore gît pendant quinze jours en proie à d'affreuses douleurs et à la diarrhée. On lui ordonne alors de l'huile de ricin. Il se refuse à la prendre et se voit puni d'arrêts." —

pouvions en conséquence être soignés comme il eût fallu. Quelqu'un, par exemple, avait-il été badigeonné d'iode à la poitrine, au pied, au dos ou aux fesses, le soldat condamné à plusieurs mois de forteresse auquel le médecin avait confié le soin d'appliquer ses prescriptions, se servait du même pinceau pour ceux qui étaient atteints de maux de dents ou dont la bouche réclamait des soins. Pendant la journée nous pouvions circuler librement dans la cour de la prison. A 6 heures du soir il nous fallait réintégrer nos appartements et dortoirs dont on fermait les portes. Un seau couvert — le fameux closet patenté français —, répandait bientôt ses parfums suffocants et rendait particulièrement „hygiénique“ le séjour dans ce local. Nous souffrîmes tout particulièrement à Besançon du manque de linge de rechange. Nous n'avions pour nous laver qu'une fontaine qui de temps à autre cessait de couler. Plus d'une fois nous dûmes nous passer de nous laver. Cela explique suffisamment qu'avec le temps les poux et les puces devinrent, pour notre plus grand désagrément, nos compagnons assidus. Nous avions des poux par milliers. Celui d'entre nous qui se rendait coupable d'une faute quelconque était mis au cachot. Le séjour dans ce cachot était tellement sinistre, le traitement si inhumain qu'un de nos compagnons d'infortune, W. déclarait: „Plutôt quinze jours d'arrêts de rigueur en Allemagne que quatre jours de cachot en France. A Besançon nous fûmes soumis encore une fois séparément à un interrogatoire. Il y avait presque de quoi rire à entendre ce dont on nous faisait un grief. A nous autres instituteurs, on nous reprochait d'avoir appris à nos élèves le chant „Deutschland, Deutschland über alles“. Aux Alsaciens on reprochait comme une honte d'avoir servi dans l'armée allemande. — „Il n'y a plus d'Allemagne, il n'y a plus qu'un royaume de Bade, un royaume de Wurttemberg, un royaume de Mecklenbourg etc. Chaque Etat

doit être indépendant. Les Allemands parlent toujours de Dieu, font tout avec Dieu, ils le portent sur le nombril.[2] Nous autres Français nous n'avons pas besoin de Dieu. Nous partons en guerre sans Dieu." Le curé Wagner de Pfastatt se trouvait aussi parmi les internés civils, mais il demeurait en ville. Il vint deux fois nous visiter. Nous eûmes ainsi l'occasion de nous confesser et de recevoir les saints sacrements. Nous fûmes autorisés en outre à assister quelques fois le dimanche au service divin dans la chapelle militaire.

Le 21 décembre 1914, il nous fallut nous préparer à partir pour une destination inconnue. Avant le départ on nous attacha par groupes deux à deux. Mon groupe avait comme chef un gendarme quelque peu barbare. Ce lui fut une jouissance toute particulière d'attacher chacun de nous par le poignet droit au poignet droit de son voisin. Notre torture se trouvait ainsi aggravée et le transport de notre bagage à main en devint si pénible que plus d'un s'abattit au cours du trajet de ¾ d'heure de notre prison à la gare. Pendant le voyage qui dura 2 jours et demi on nous laissa nos liens. Quiconque avait un besoin naturel à satisfaire était forcé de prendre avec lui son compagnon de chaîne. Pendant le voyage nous dûmes pourvoir nous-mêmes à notre entretien. Ceux qui avaient de l'argent purent s'acheter quelque chose par l'intermédiaire des gendarmes — contre un fort pourboire, cela va de soi; les autres durent jeûner. Notre destination était *Issoire*. Nous y fûmes reçus par le commandant de la ville. Il adressa au gendarme qui commandait le convoi une verte réprimande pour le traitement barbare qui nous avait été infligé et nous fit enlever sur-le-champ nos liens. Pendant le trajet de la gare au camp nous ne fûmes pas le moins du monde molestés par la population. Notre nouvelle résidence était un hangar à canons. Nous y fûmes reçus avec

[2] Cf. No. 1, p. 13.

les marques d'un vif intérêt par 300 prisonniers civils environ. Notre situation devait, de façon générale, être un peu meilleure dans ce camp. Tout d'abord nous y avions une plus grande liberté de mouvements et nous n'étions pas aussi étroitement surveillés. La nourriture était bonne au début, bien qu'il y eût de temps à autre de la viande de cheval, mais elle baissa bientôt et la ration de viande tomba à 125 grammes par jour. Le pain était sensiblement meilleur qu'à Besancon. A Issoire, nous étions soumis à la corvée: il nous fallait construire des chemins, casser et transporter des pierres, creuser des tranchées et des fosses d'aisance. Ces dernières n'étaient abritées que d'un seul côté.[3]

Le service de la correspondance avec nos familles

---

[3] Voir Nos. 1, 3 et 4. En ce qui concerne Issoire, j'ai pu comparer aussi les passages correspondants du rapport adressé par le forestier en retraite T. du district d'Alberschwiller (Lorraine) au ministère d'Alsace-Lorraine, sur sa captivité en France (18 août 1914 au 20 février 1916). Je les reproduis textuellement: „Les lieux d'aisance à Issoire étaient véritablement une indignité! Les prisonniers étaient obligés de creuser pour recevoir leurs excréments, des tranchées ou des trous, en rase campagne à une quarantaine de mètres de distance du camp, et exposés aux regards de tous les promeneurs, et même des dames qui venaient de la ville voisine, en particulier le dimanche. Lorsque le temps était pluvieux ou qu'il y avait de la neige ces tranchées étaient à peine accessibles, ou, le cas échéant, seulement avec des sabots — et encore arrivait-il fréquemment que ceux-ci restaient pris dans la boue visqueuse. — A Collioure, les choses étaient en ordre, ce que nous constatâmes avec gratitude." — „A Issoire, la nourriture était très défectueuse: le matin du café et du pain, à midi et le soir du bouillon, du bouillon de boeuf toujours, mais aussi quelquefois du bouillon de cheval, et même de cheval crevé. Il était arrivé à Issoire un grand transport de chevaux, soi-disant du Canada, que l'on dressait à traîner les canons sur les vastes terrains d'Issoire. Il en périt à plusieurs reprises au cours de ce dressage et on les fit servir à notre nourriture." — „L'eau potable à Issoire était parfaitement mauvaise et insuffisante, mais à Collioure elle était bonne."

s'améliora sensiblement à Issoire. Nous recevions, sinon tous, du moins la plupart des envois postaux qui nous étaient adressés. Un de nos compagnons, un habitant de Thann, mourut au camp. Son cadavre fut transporté dans un fourgon à pain où il laissa des traces visibles de sa putréfaction. Sans avoir été nettoyé, ainsi que nous le prouvèrent les taches que l'on voyait encore, ce fourgon fut utilisé pour la livraison suivante de pain.

A la fin de janvier, ceux d'entre nous qu'on désignait du nom d'otages furent transférés à *Collioure;* les autres restèrent à Issoire. La réception qui nous attendait à Collioure fut presque identique à celle qui nous avait été faite à Besançon. Collioure est situé sur la Méditerranée, non loin de la frontière espagnole et des Pyrénées aux cimes neigeuses et offrait à nos regards un aspect des plus variés. Le climat y est très doux. Ce fut notre dernière résidence en France, et la plus agréable. A la vérité, nous fûmes là aussi logés dans des casemates au sol cimenté, mais, pour la première fois, on nous donna des paillasses et des couvertures en nombre suffisant. Le commandant du camp était un Corse assez placide; il nous chicanait moins que quelques sergents qui étaient de véritables brutes et ne perdaient pas une occasion de nous faire mettre au cachot. La nourriture, qui était apprêtée par des femmes de fonctionnaires allemands internées, était bonne, mais si parcimonieusement mesurée que, sans les envois de chez nous, qui désormais arrivaient régulièrement, nous eussions été forcés de recourir à la cantine dont les prix étaient très élevés. A partir d'août 1915, il nous fut permis de lire les journaux français, qui, la plupart du temps, ne contenaient que des nouvelles mensongères. Quiconque possédait de l'or fut obligé de s'en dessaisir. Nous devions amener de la ville avec une charrette l'eau dont nous avions besoin.[4] Il nous fallait égale-

[4] Ce fait est également consigné dans le rapport du forestier retraité.

ment aller chercher en ville notre pain. Autrement nous n'étions pas autorisés à aller en ville. Dans les derniers temps de notre séjour on nous permit d'aller promener une fois par semaine, mais toujours accompagnés d'un surveillant. Il nous était interdit de chanter ou de faire de la musique. Beaucoups de paquets à notre adresse ne nous sont jamais arrivés. Dans ceux que nous avons reçus, nous constatâmes la disparition de bien des choses. Un conseiller de justice, chef d'une chambrée, mit au grenier une cruche dont on n'avait pas l'emploi. Il paya cet acte de cinq jours d'arrêts de rigueur. Chaque jour presque nous apportait un nouveau tourment. Il me paraît inutile de rapporter ici de plus nombreux exemples de mauvais traitements. L'heure de notre délivrance allait enfin sonner. Le 10 février, les hommes âgés de plus de 55 ans, les jeunes gens au-dessous de 17 ans, les femmes et les enfants firent avec une douloureuse émotion leurs adieux à leurs 93 malheureux compagnons d'infortune qui restaient encore en captivité. Nos coeurs battirent plus librement lorsque les lourdes portes de la forteresse se furent refermées derrière nous et que nous aperçûmes à la gare le train qui allait nous ramener dans notre patrie bien-aimée.

Suit la description du voyage. Le retour se fit par Lyon (5 jours d'arrêt) et la localité frontière de Bellegarde (mauvaise nuit sur de la paille puante), Genève, Zurich et Singen. Le narrateur mentionne en termes reconnaissants l'accueil amical qui fut fait aux rapatriés dans les villes suisses et la cordiale réception qui les attendait à Singen. De là ils gagnèrent le camp de rassemblement de Hagenau.

Le 25 février je devais enfin revoir la localité où j'étais en fonctions. Ma femme m'attendait à la gare. C'est à peine si nous nous reconnûmes, tant les chagrins et les soucis nous avaient éprouvés l'un et l'autre. Mais tout cela est désormais passé. J'ai beaucoup vieilli et je

suis devenu nerveux. Mais j'espère que, maintenant que les souffrances morales ont pris fin, le corps lui aussi va se remettre. L'air de la patrie est un remède efficace. Mais je connais désormais, pour l'avoir expérimentée par moi-même et en avoir ressenti les effets, l'amabilité tant vantée des Français, et si je puis me permettre une comparaison entre la façon dont se manifeste la culture allemande et celle dont se manifeste la culture française, je dirais simplement que nous autres sauvages sommes pourtant de meilleurs gens.

7. Comment j'ai été déporté et ce que j'ai vu dans les camps de concentration français.

Récit d'un médecin de Haute-Alsace.

Emprunté aux „Aerztliche Mitteilungen“ (bulletin médical) publiées par l'Union des médecins allemands, Leipzig, années XVI. et XVII., No. 50, 2 & 3.

L'auteur fait tout d'abord un récit circonstancié de son arrestation au cours des évènements qui se déroulèrent en Haute-Alsace à la suite de la bataille de Mulhouse. Pourvu par le commandant d'une division française d'un laisser-passer pour les localités où se trouvait sa clientèle, il y soignait avec le plus grand dévouement les blessés français aussi bien que les blessés allemands. Le 18 août, accompagné du vicaire G. de T. et d'un monsieur H. de Mulhouse, qu'il avait rencontrés alors qu'ils se rendaient au cloître de l'Oelenberg et invités à monter dans la voiture, il faisait en automobile quelques visites médicales urgentes, lorsqu'il fut arrêté par un poste français. On le conduit devant le commandant d'un corps de troupes et sur l'ordre de ce dernier on l'enferme dans un poste de garde où viennent le rejoindre dans le cours de la journée, un certain nombre d'autres civils arrêtés par les Français dans des circonstances diverses. Sa voiture est mise sans autre au service de l'état-major général français. Le soir tous les prisonniers, enchaînés deux à deux, sont transférés à Burnhaupt-le-Haut dans quelques pièces exiguës et sans air transformées en „prison de la 14ième division“. On les y laisse jusqu'au 20 sans nourriture. „Ce n'est qu'après qu'un assistant postal de Cernay eût perdu connaissance qu'on nous donna des conserves et du pain.“ Après différents retards causés par des mouvements de troupes les prisonniers, en butte à toutes sortes d'injures de la part des troupes françaises qu'ils rencontrent, sont transférés à Dornach où ils trouvent dans le bâtiment de l'école enfantine plus de 100 compagnons d'infortune, „Allemands d'Empire, de Mulhouse, et d'ailleurs victimes de dénonciations.“ On les sépare en plusieurs catégories: „Non suspects, suspects (les Allemands d'Empire) espions, voleurs et vagabonds.“ Notre médecin est classé dans celle des „non suspects“. Mais le samedi 22 août un tribunal formé d'un capitaine de gendarmerie et

d'un brigadier le condamne à quinze jours de prison pour port d'un brassard non estampillé de la Croix-Rouge qu'il s'était cru le droit d'arborer lorsqu'il soignait les blessés; tous les autres „non suspects" se voient infliger la même peine. L'après-midi les 13 condamnés sont amenés enchaînés, par des gendarmes montés à Niedermorschwiller où ils arrivent trempés par la pluie et où ils passent la nuit dans une étable. Toutefois un maréchal des logis, „un homme foncièrement bon", cherche de toutes les manières à rendre leur situation moins dure et leur procure pour la nuit suivante un meilleur gîte. Mais à peine y sont-ils qu'arrive l'ordre de les transporter à Belfort. Ils atteignent pendant la nuit encore La Chapelle où ils passent en attendant le jour quelques heures pénibles dans un local terriblement exigu et sans air. Une trentaine de nouveaux prisonniers harassés de fatigue viennent les y rejoindre.

Le matin suivant, le 25 août — continue le narrateur — on nous transporta tous dans de grandes automobiles à *Belfort* à la maison d'arrêt. Nous avions dû endurer jusque-là pendant le transport bien des choses que nous avions acceptées avec sérénité comme les désagréments de la guerre; mais alors commença pour nous une période terrible dans une prison où régnait un état de choses indescriptible. On nous parqua pour commencer dans des cages garnies de grilles en bois. M. H. et moi fûmes appelés les premiers au bureau. On nous fit déshabiller, on fouilla nos vêtements et on nous enleva tout ce que nous possédions. Un gardien, solide et grossier gaillard, passa sa fureur sur M. H., un vieillard de 58 ans; il lui porta un coup de poing sous le menton, lui arracha sa casquette et la lui lança au visage et tenta de lui arracher également son veston. J'ai souvent vu par la suite ce même gardien maltraiter des prisonniers, leur donner des gifles ou des coups de pied, les frapper avec l'énorme clef de la prison.[1] On nous enferma ensuite, 25 condamnés

[1] Cf. No. 2. Le fonctionnaire mentionné dans la note de la p. 7 raconte dans la *Strassburger Post*, No. 2 (1915) un incident dont il fut témoin à Belfort dans le bureau du geôlier. On faisait subir aux arrivants un interrogatoire d'identité. L'un d'eux qui n'avait pas

dont deux artilleurs français, dans la chambre No. 18, une véritable écurie de 3 mètres sur 5 et haute de 4 mètres environ avec deux fenêtres de 50 à 60 centimètres pourvues d'une double grille. Pour nous coucher, de la paille pourrie, tirée probablement de vieilles paillasses, dont les brins les plus longs avaient bien de 3 à 5 centimètres: le reste n'était que débris et poussière. Les non condamnés se tenaient pendant la journée dans un local plus spacieux où ils pouvaient aller et venir et où se trouvaient quelques bancs. Dans la chambre où on nous avait mis, nous étions couchés 25, si à l'étroit que l'on devait s'arranger à mettre les bras sur ceux de son voisin ou dessous. Les parois étaient goudronnées de sorte qu'on ne pouvait rester assis en s'y appuyant sans se trouver collé. Il était impossible à cause de la poussière qu'on soulevait de se tenir debout ou d'aller et venir, de sorte que nous étions obligés de rester jour et nuit presque constamment couchés sur notre paille. Dans un coin un vieux baquet qui devait servir à toute la compagnie pour satisfaire ses besoins naturels et que tous étaient bien forçés d'utiliser, car pendant la première semaine on ne nous laissa sortir dans la cour qu'une dizaine de minutes chaque jour. Quelques uns d'entre nous trouvèrent moyen de profiter de cette courte sortie pour se laver (sans savon ni essuie-mains). Les deux malheureux qui étaient tombés sur les dernières places se trouvaient couchés à un pied seulement de chaque côté du baquet et chaque fois que quelqu'un l'utilisait, ils étaient éclaboussés. C'est là l'hygiène dans les prisons de la Grande Nation. La plus grande saleté régnait également dans les cabinets sans sièges qui se trouvaient dans la cour. Pour la nuit, on fermait encore les contrevents

compris la question qui lui était posée ou qui peut-être n'entendait pas suffisamment le français, „reçut une gifle retentissante accompagnée de bruyantes injures et s'en alla tomber en chancelant contre le mur.“

de fer des petites fenêtres de notre prison, de sorte que nous étouffions presque. Il ne pouvait être question de dormir vraiment. Grâce à la dureté de notre couche à laquelle nous n'étions pas habitués, les premiers jours les côtes à chaque mouvement nous causaient des douleurs comme si l'on nous eût enfoncé un couteau dans le flanc. Il est impossible de décrire l'horreur des jours et des nuits terribles passés dans cette écurie.

La nourriture était digne du gîte. Le matin à 5 heures le déjeuner: une gamelle pleine d'un demi-litre à peu près d'un brouet noir et des moins ragoûtants avec au fond deux ou trois douzaines de vieilles lentilles dures et germées et quelques grains d'avoine (une nourriture que j'eusse rougi d'offrir à mes chiens). Le soir, le même brouet avec des haricots, des pois et du riz. Le dimanche matin du bouillon passable, l'après-midi du riz avec un misérable petit morceau de viande coriace et presque immangeable, du cheval probablement. Le pain (450 grammes) était mauvais, il semblait fait de farine de rebut et était souvent rongé par les souris et moisi. Le tout nous était servi par un individu malpropre détenu en prison préventive. Comme boisson, de l'eau dans un vieux broc émaillé qui se trouvait vide après que nous avions bu une fois à la ronde. Ce n'est qu'au bout de trois jours que l'on nous fournit *un* gobelet pour 25 personnes. La première semaine écoulée, on nous laissa sortir deux fois par jour une demi-heure dans la cour de la prison, outre les dix minutes du matin. Le gardien dont j'ai parlé plus haut s'approchait souvent de notre écurie pour se repaître de notre misère: *„Ah! vous êtes très bien là les Boches, comme des princes!"* Le gardien en chef également a été, paraît-il, très brutal avec les déportés du Sundgau par exemple, qui arrivèrent à la prison un mois après nous. A ce qu'ils racontent, ils couchèrent eux aussi sur la vieille paille, de rebut dont nous avions goûté: au

bout de trois jours ils étaient couverts de poux; à nous il nous en avait fallu quinze. Le gardien en chef demanda aux prisonniers s'ils étaient Alsaciens. Sur leur réponse affirmative, il leur donna à chacun un coup de pied dans le ventre et quelques gifles. Cela m'a été raconté par un instituteur et par un commerçant ayant subi ce traitement, tous deux gens dignes de foi qui ont noté les noms de 45 témoins de ces faits.

Le titulaire du bureau de poste auxiliaire de Soppe-le-Bas, un petit vieillard de 74 ans, fut jeté en bas de l'escalier par un gardien parce qu'il était trop lent; d'après le récit d'un témoin oculaire, un habitant de Dornach rentré depuis, on le releva avec une fracture du crâne et des côtés brisées et il succomba le lendemain matin à ses blessures.[2] Un paysan de Soppe-le-Bas qui avait eu l'audace d'écrire aux autorités après avoir passé deux mois en prison, arriva à l'île de Frioul portant à la tête plusieurs blessures faites par les coups que lui avait assénés avec la clef le gardien en chef. On inscrivit nos noms et qualités, on nous fit passer à la toise et on prit nos empreintes digitales pour classer nos fiches parmi celles des criminels.

A l'expiration de notre peine de quinze jours de prison, le 3 septembre nous restâmes encore à Belfort jusqu'au 5 septembre 1914, date du départ d'un convoi de prisonniers pour le Midi.

L'existence dans la prison devint encore plus terrible pour ceux qui restèrent. Parmi eux se trouvait un idiot que sa famille avait, paraît-il, dénoncé pour s'en débarasser. Suspecté d'espionnage, il avait été condamné à un mois de prison et il était enchanté de pouvoir se reposer. Il faisait ses selles et urinait dans ses culottes. Lorsque je m'étais plaint, le gardien m'avait répondu: C'est votre

[2] Au sujet de ces mauvais traitements, voir No. 1, p. 9, No. 2, p. 24, et surtout No. 8.

métier de le guérir.“ La vermine avait augmenté à tel point que l'cn tuait jusqu'à une soixantaine de puces par jour; tous grouillaient de poux. Ce fut un beau moment que celui où quittant cette prison nous sortîmes au grand air et où nous sentîmes de nouveau à la gare l'odeur de la fumée des locomotives — bien que nous sussions que ce n'était pas dans notre pays qu'on nous emmenait. Dans la ville de Belfort presque complètement déserte personne ne nous molesta.

Après un voyage de 24 heures en chemin de fer, nous arrivâmes à *Montélimar*. Comme nous n'y étions pas attendus, on nous casa tout d'abord dans un vagon à bestiaux. Une foule considérable entourait la gare. Quelques individus arrivèrent jusqu'à notre vagon; ils l'eussent volontiers pris d'assaut. Il tentèrent de persuader aux soldats qui nous gardaient de tirer sur nous. Du train de Paris, qui était bondé, les voyageurs et en particulier des messieurs et des dames habillés comme des gens comme il faut, nous injurièrent de la façon la plus honteuse. *Boches, Boches, Boches, sales Boches, salauds, cochons, Boches, Boches, Boches!* . . etc. Seules dans tout le train une dame et sa fille qui occupaient un coupé de 1ère classe s'abstinrent de participer à cette manifestation. Beaucoup hurlaient comme des possédés, malgré les menaces du chef de gare. Ce furent, sur une plus petite échelle, les mêmes scènes à presque toutes les stations.[3] La nuit venue, on nous emmena à travers la ville escortés de sol-

[3] On retrouve les mêmes doléances dans beaucoup d'autres narrations. Il faut lire, par exemple, le récit de ce qu'eut à endurer pendant le trajet en chemin de fer, en particulier à Reims, un inoffensif Suisse arraché au foyer qu'il avait fondé dans une localité du département de la Meuse et emmené à Montmédy, puis de là, enchaîné, en compagnie d'un certain nombre d'Allemands, à Paris. (C. Schmid, En captivité chez les Français. Aventures d'un Suisse à la veille de la guerre et après l'ouverture des hostilités en 1914, Weinfelden 1915.)

dats et d'une multitude de plusieurs milliers de personnes vociférant et chantant la Marseillaise et des chansons insultantes sur le „sacré Guillaume." La foule ne se possédait plus et nous craignions pour notre vie. Nous en fûmes quittes cependant pour quelques coups de canne. On nous prenait pour des espions et des détrousseurs de cadavres, et il est bien possible, en effet, que nous en eussions l'air après notre séjour de trois semaines en prison, sans cols, non rasés, sales et dépenaillés. Nous rejoignîmes dans une salle servant de magasin une centaine de prisonniers, Allemands et Autrichiens retenus en France après le début des hostilités. Certains d'entre eux avaient enduré bien des épreuves dans les geôles françaises (Vesoul); la femme d'un directeur de fabrique avait accouché en prison.

On nous distribua pour nous coucher de la paille en suffisance et l'on nous servit un repas convenable, véritable festin en comparaison de ceux auxquels on nous avait habitués: du riz et de la soupe aux pommes de terre avec les condiments nécessaires et des petits morceaux de lard, et par-dessus le marché des tripes bien apprêtées ou du macaroni. A chaque repas nous recevions 100 grammes à peu près de bon pain. Un comité formé d'hommes appartenant aux milieux aisés veillait à notre bien être.[4] Mais deux jours plus tard il nous fallut nous remettre en route. Et après minuit, dans la nuit du 9 septembre, nous arrivâmes à *Marseille*. Là aussi la population avait été préparé à notre arrivée et lorsque nous traversâmes la ville à 1 heure du matin sur des grands chars, une multi-

[4] L'instituteur E. Fashauer, par contre (voir No. 4, note p. 38), raconte dans la *Strassburger Post* (No. 324, 7 mai 1915) le fait suivant: „On amena à la prison de Montélimar une dame allemande qui avait accouché 12 jours auparavant. Personne dans la ville ne l'avait recueillie par pitié. La pauvre femme dut se contenter d'une couche de paille dans le corridor de la prison, exposée à tous les courants d'air."

tude nous accompagna au pas de course, hurlant et vociférant. On ne se contenta pas cette fois de nous injurier. Quelques individus nous jetèrent des pierres, un matelot sauta sur notre char et distribua des coups de couteaux aux internés civils et aux prisonniers de guerre. Devant l'entrée de fort St. Nicolas nous eûmes à subir un bombardement en règle à coups de pierres. Nous fûmes presque tous atteints. Il y eut 13 blessés.

Précédemment déjà, les soldats chargés de nous garder s'étaient montrés très convenables à notre égard; au *fort St. Nicolas* également, le traitement auquel nous fûmes soumis était supportable. Nous étions logés dans de grands ateliers bien aérés — la couche de paille qui nous servait de lit était bien peu épaisse, il est vrai — et pour la première fois des officiers s'occupèrent sérieusement de nous, pour la première fois pour la plupart d'entre nous, on commença à examiner notre cas. La nourriture était convenable; on nous donnait même du café. Le jour venu, le commandant de la ville de Marseille, un général, nous visita. Il exprima l'avis qu'il fallait encore fusiller une partie d'entre nous. On nous divisa en quatres groupes. Je fus mis, en ma qualité de directeur d'un hôpital, dans celui des „otages“.

Au bout de deux jours, on nous embarqua sur un petit vapeur — les rues cette fois avaient été barrées — et on nous emmena au *Chateau d'If*. Nous y trouvâmes 70 Autrichiens et Allemands qui avaient entrepris, *sous la garantie du gouvernement espagnol,* en leur qualité de non-combattants, le voyage de Barcelone à Gênes et que l'on était venu prendre sur leur navire, la „Sister“, à Marseille: professeurs, avocats, médecins, commerçants, ainsi que les matelots et les officiers d'un navire de commerce allemand pris à Nice.

On nous logea convenablement et au sec avec de la paille en suffisance dans les cellules de l'ancienne prison

d'Etat.[5] Plusieurs d'entre nous s'étaient procuré à Marseille des matelas. Le sergent Bonel préposé à notre garde ne voulait que notre bien et se donnait toute la peine possible. La nourriture par contre était misérable. Le gouvernement avait confié le soin de notre entretien à un entrepreneur; ce dernier était convenablement payé (19 ou 21 sous par tête et par jour), mais, ainsi qu'il le déclarait: „Plutôt vous laisser tous crever que de perdre un sou.“ Les Alsaciens en leur qualité de „futurs Français“, avaient été logés dans les meilleurs cachots, au premier étage et la soupe leur était servie à eux les premiers; pour les autres, Allemands et Autrichiens, on ajoutait à ce qui restait dans la marmite quelques seaux d'eau fraîche puisée à la citerne. Le sergent Bonel fit un rapport au sujet de la mauvaise qualité de notre nourriture, mais l'on était apparemment impuissant vis-à-vis de l'entrepreneur. Ce dernier nous vendait aussi à des prix fortement majorés du pain, de la saucisse, du fromage, du tabac et du vin et profitait du change pour nous voler abondamment.

Pour nous autres médecins, le sergent se montrait particulièrement prévenant et il appuyait toutes les mesures que nous prenions en vue d'éviter les maladies. Les prisonniers fournissaient des hommes chargés de monter la garde aux cabinets pour empêcher que l'on ne salît et auprès du puits pour veiller à ce que l'eau fût tirée et distribuée proprement, ainsi que pour les nettoyages.

---

[5] L'instituteur Fashauer (*Strassburger Post,* No. 324) n'est pas si bien tombé. Il se vit attribuer avec 14 compagnons d'infortune une grande cellule d'environ 300 mètres cube, celle censément où avait été enfermé l'homme au masque de fer, qui ne recevait l'air et la lumière que par une unique couverture de 0,75 mètre carré. — „A l'heure actuelle encore, je suis saisi d'un frisson lorsque je songe à l'odeur de moisissure qui nous prenait aux narines chaque fois que nous rentrions dans cette cellule.“ Fashauer critique lui aussi la nourriture qu'il qualifie de „très mauvaise et absolument insuffisante“.

Un certain nombre de prisonniers atteints de la gale étaient logés dans un pavillon spécial, une petite tour à moitié en ruines. Nous fûmes autorisés à choisir pour nos malades le cachot qui convenait le mieux. En raison de la mauvaise qualité de la nourriture et de son insuffisance, nous avions de nombreux cas de graves catarrhes intestinaux avec diarrhée sanguinolente que nous soignions, le docteur Heller, médecin de Prague, le docteur allemand Brausewetter (de Malaga) et moi. Nous avions réuni grâce à des collectes les sommes nécessaires à l'achat de médicaments, d'alcool à brûler, de cacao, de soupes, d'oeufs. Le médecin français, par contre, ne faisait pas son devoir. Un forestier faillit mourir d'un catarrhe intestinal. Il avait fait d'une traite le voyage d'Alsace à Marseille, sans nourriture cela va de soi. A une station, un des employés lui avait répondu, alors qu'il le suppliait de lui donner de l'eau, „qu'il ne lui donnerait pas à boire même s'il tirait une langue longue comme le bras.“ A cette occasion, ou dans une occasion analogue, un employé fit apporter et vider lentement sur le quai de la gare deux seaux d'eau, sous les yeux des malheureux mourant de soif.[6]

---

[6] Le narrateur se réfère dans une note au récit fait par des témoins oculaires. Nous pouvons citer ici un de ces témoins. La *Strassburger Post* a publié dans son numéro 145, de l'année 1915, le récit d'un fonctionnaire postal de Wesserling, un Alsacien de vieille souche qui, arrêté le 7 septembre 1914 comme „espion“ raconte entre autres, après son retour en Alsace, le long et terrible voyage jusqu'à Marseille. A Besançon (10 septembre) les prisonniers recurent encore du pain et de l'eau, et aussi, contre argent, du vin. „A partir de là, la population se montra très excitée contre nous.“ — „Il n'y eut plus ni pain ni eau. A Lyon un officier voulut nous donner à manger et à boire, mais la population tenta de prendre le train d'assaut et nous dûmes partir sans avoir pu nous restaurer. *Lorsque, tourmentés par la soif encore plus que par la faim, nous demandions de l'eau, on nous montrait des cruches pleines, on donnait à boire aux soldats qui nous accompagnaient, puis on vidait les cruches, sous nos yeux.*“

Le 10 octobre, lorsque le nombre des prisonniers enfermés au Château d'If fut monté à 480 — nous avions été rejoints par les internés de Montélimar et par les fonctionnaires et instituteurs déportés de la Vallée de Masseveaux — on nous embarqua à destination de l'*île de Frioul* où un certain nombre de prisonniers des vallées de Guébwiller, St. Amarin et Munster étaient déjà arrivés le jour précédent.

On nous logea dans de vastes hangars où se trouvaient, à l'usage des passagers d'entre-pont arrivant d'Orient, des divisions spéciales pour la quarantaine et la désinfection. Tout était plus ou moins délabré. Les toits étaient endommagés, les portes n'avaient pas de serrure; les fenêtres manquaient, parce-que, soi-disant, les soldats cantonnés là au début de la guerre (au nombre de 4 à 5 mille) en avaient utilisé les cadres pour cuire leur soupe. Bien que notre transfert fût décidé depuis quelques jours déjà et que la tempête seule nous eût empêchés d'effectuer la traversée la veille, rien n'avait été préparé pour nous recevoir. Nous dûmes passer la première nuit sur le dallage du hangar exposés à tous les courants d'air. Pour comble de malheur, le mistral se leva, de sorte qu'il commença à faire un froid terrible. Nos malades seuls, qui désormais formaient une section spéciale, reçurent de la paille et des paillasses. Emu par les lamentations de l'un d'eux atteint de coliques néphrétiques, un vieux caporal bon enfant finit par apporter plusieurs couvertures. Le jour suivant on nous distribua à tous des paillasses. Mais ceux qui s'étaient installés dans le voisinage de parois de bois ou de lits de camp ou qui avaient pris la précaution de glisser des planches entre le dallage et leur paillasse furent mal arrangés par les punaises. On nous donna comme *infirmerie* le meilleur des locaux dont on disposait: les fenêtres manquaient et la porte n'avait pas de serrure. Par les jours de vent, nous devions tenir les

persiennes fermées toute la journée et nous nous trouvions ainsi constamment dans l'obscurité, car le courant d'air qui passait par les fentes des persiennes et de la porte était assez violent pour éteindre nos bougies. La nourriture était misérable; la plupart du temps des légumineuses, du macaroni et du riz avec de l'eau, rarement de la mauvaise viande, des déchets. Le matin une décoction de chicorée sans trace de café.

Les autres prisonniers occupaient pour la plupart le grand hangar; ils y étaient en dernier lieu plus de 800. Après l'arrivée des hommes de territoriale d'Altkirch et de plusieurs autres convois de prisonniers on utilisa encore deux autres hangars. Pour finir, nous étions 1400 à 1800 hommes et plus 450 femmes et enfants. Ce dernier groupe provenait en partie de familles d'ouvriers de Belfort, en partie de familles d'Allemands établis en France, et appartenant à toutes les classes de la société. Il était logé — ou plutôt parqué — dans le „lazaret" comme on l'appelait, un vieux bâtiment apparemment abandonné, sans trace d'installation ou d'ameublement, abstraction faite de paillasses. Dans de pareilles conditions, la mortalité était grande naturellement parmi les enfants.[7] Le gouvernement, il est vrai, nous fournit par la suite du lait condensé pour les plus jeunes, mais il nous fallut faire venir à nos frais et à grand'peine de Marseille des récipients, des biberons et des lampes à esprit-de-vin. Il était souvent impossible de se procurer de l'esprit-de-vin et le prix en était très élevé. (1 f. 25 à 1 f. 35.)

Le commandant de l'île n'admettait pas la façon dont on nous nourrissait. Avec les deux médecins-majors il s'éleva énergiquement contre l'entrepreneur qui nous exploitait. Les cuisiniers eux-mêmes se révoltèrent parce qu'on les forçait à apprêter une nourriture aussi misérable alors que l'on avait des denrées en suffisance. Finale-

[7] Voir No. 9.

ment le cantinier se vit privé de ses lucratives fonctions et l'on constitua un dépôt où les commissaires prélevaient quotidiennement les vivres nécessaires pour la journée et les remettaient aux différentes sections: Allemands d'Empire et Autrichiens, Alsaciens, femmes et enfants. Désormais les prisonniers apprêtaient eux-mêmes leur nourriture, qui ainsi s'améliora: chaque jour à midi une soupe avec du riz, du macaroni et des pommes de terre; souvent aussi du légume avec, alternativement, du mouton ou du boeuf (viande congelée). Le soir de la soupe, sans viande. Le matin du café, dans la confection duquel il entrait vraiment cette fois une bonne part de café. Par jour une demi-miche de pain (500 grammes environ), qui était toutefois la plupart du temps aigre et acide et souvent presque immangeable (probablement à cause de la farine de fèves entrant dans sa fabrication). Par la suite il devint quelque peu meilleur.

Nous vécûmes bientôt sur un pied de bonne intélligence avec les soldats préposés à notre garde, de sorte qu'ils nous donnaient souvent des journaux dans lesquels nous pûmes nous divertir à lire que „nos alliés" seraient à la fin de septembre — ensuite, sans faute à la fin d'octobre — à Berlin où l'on dicterait la paix en commun. Malgré cela, à l'époque des soupes à l'eau, on engagea les jeunes gens qui se trouvaient parmi les internés à entrer dans la Légion étrangère. Ils n'auraient pas besoin d'aller au front, seraient admirablement nourris et, après la fin de la guerre, ne seraient plus astreints au service dans l'Alsace „française". 140 à peu près seulement se seraient présentés; une partie d'entre eux se ravisèrent et finalement une quarantaine seulement furent pris.[8] L'un de ces der-

[8] D'après Fashauer, *Strassburger Post*, Nos. 324 et 384, plus de 160, parmi lesquels de nombreux pères de famille, se firent inscrire, mais 70 seulement à peu près se présentèrent à la visite et pour finir il n'y en eut que 47 à s'engager. Voir aussi *Strassburger Post*,

niers, un jeune homme de Pfastatt, était atteint d'aliénation mentale. Il s'était échappé de chez lui parce qu'on devait le conduire à l'asile d'aliénés de Rufach. Il avait traversé sans se faire arrêter toutes les lignes françaises et était arrivé jusque dans les environs de Belfort.

Les médecins français finirent aussi par obtenir qu'on nous cédât pour nos malades 2 baraques à 8 lits. Chacune d'elles comprenait deux petits compartiments destinés chacun à un médecin. Nous nous chargeâmes en échange de soigner ceux des prisonniers qui tombaient malades. Le Dr. Spindler prit les femmes et les enfants, le Dr. Berger prodigua ses soins à la section alsacienne, le Dr. Heller et le Dr. Brausewetter à la section des Alsaciens Allemands d'Empire; pour moi, j'eus depuis le 10 octobre la direction de „l'infirmerie allemande" dans les deux baraques. Pendant les premiers temps, le commandant visita presque chaque jour nos malades. C'était un homme consciencieux et très bon à l'égard des enfants internés; les deux médecins étaient du reste eux aussi des hommes foncièrement bons.

Une fois que la nourriture se fut améliorée et que nous en eûmes en suffisance, et que d'autre part beaucoup d'entre nous eurent reçu quelque argent, ce qui leur permettait d'acheter des vivres et du vin, le nombre des malades, et particulièrement de ceux qui étaient atteints de maladies intestinales, diminua rapidement. Cela nous permit de loger tous les malades dans une seule baraque et d'installer dans la seconde, avec l'autorisation des médecins français, outre le personnel, quelques otages sortant de milieux aisés. De nos baraques, nous pouvions nous

---

1915, No. 45, le récit du fonctionnaire postal mentionné dans la note de la page 56. Le fonctionnaire retraité (voir No. 1 note p. 7) raconte *de Kerlois,* dans la *Strassburger Post,* No. 57, de 1915 des faits identiques. Voir aussi No. 1, p. 22.

rendre à la cantine où l'on mangeait souvent fort bien et à des prix raisonnables. Notre vie devint alors parfaitement supportable. Pour la première fois, après 6 semaines du régime de la soupe à l'eau, je m'assis de nouveau à une table avec le Dr. Heller et le Dr. Berger, j'eus une assiette, un couteau, une fourchette — et un filet de porc aux haricots constitua pour nous un véritable festin.[9]

Malheureusement deux des médecins (le Dr. Brausewetter et le Dr. Heller) durent bientôt se séparer de nous, avec leurs compagnons de la „Sister". Au milieu d'octobre on les transféra en Corse dans le camp de *Casa Bianda.* Quant à nous, nous continuâmes à mener dans nos baraques une vie tout à fait confortable. On nous autorisa à prendre des bains de mer. Outre les médicaments, des soldats nous apportaient de Marseille des vivres, du linge et des vêtements. Nous faisions notre cuisine pour nous; les frais se répartissaient entre tous et du surplus nous achetions ce qui était nécessaire aux malades, remèdes et médicaments, thé, cacao, lait, etc. Les collectes produisaient peu de chose depuis que les passagers de la „Sister" nous avaient quittés. Par la suite le gouvernement mit à notre disposition les médicaments nécessaires et du lait condensé.

---

[9] Questionné au sujet de son récit, le narrateur m'a fait observer que lui et les autres médecins devaient la situation agréable qui leur était faite aux efforts de leurs collègues français. Le gros des prisonniers jouissait sans contredit d'une beaucoup moins grande liberté. Mais, même pour ceux des prisonniers qui étaient dénués de ressources, la situation était cependant supportable, tout au moins en ce qui concerne la nourriture, qui, sans être abondante, était suffisante. Le gîte, pour beaucoup, n'était tenable qu'autant qu'ils groupaient, les jours de mauvais temps, leurs paillasses aux endroits où le toit ne laissait pas passer la pluie. En arrachant le pavage on avait creusé une tranchée d'écoulement qui emmenait l'eau dans le hangar des „Austro-Allemands".

Mais notre île se trouvait être la seule station de quarantaine dans la Méditerranée. Il nous fallut en conséquence l'évacuer. Un nouveau convoi fut envoyé en Corse, au couvent de *Corbara* où les internés se trouvèrent convenablement logés et bien nourris, mieux qu'à l'île de Frioul.[10]

Quant aux Alsaciens, qui allaient de toute façon, comme on le croyait alors en France, redevenir bientôt Français, ils devaient être remis en liberté — ceux du moins qui ne s'étaient rendus coupables d'aucune infraction aux lois et qui n'étaient pas suspects de sentiments germanophiles. Une commission nommée par le ministère de l'Intérieur[11] soumit chacun des Alsaciens à un interrogatoire. On leur demandait s'ils préféraient être Allemands ou Français. — Un petit nombre seulement se prononcèrent clairement. La plupart répondirent qu'ils étaient avant tout Alsaciens et qu'ils resteraient dans leur pays qu'il fût allemand ou français. L'un déclara: „Moi ça m'est égal, ici ou là-bas il me faut travailler.“ L'interrogatoire terminé, on libéra successivement les „brebis“ en les faisant passer par Marseille; les „boucs“ et les Allemands d'Empire furent transférés en partie à *Collioure*, en partie à *Brignoles* où ils furent, semble-t-il, mieux traités qu'à Frioul.

A Marseille, l'„Association amicale des Alsaciens-Lorrains“ s'occupa de nous, pourvut abondamment les nécessiteux de vêtements et même d'outils, leur procura du travail

---

[10] Questionné par moi, le narrateur invoqua le témoignage fourni par une lettre d'un prisonnier interné dans ce camp. On lui faisait au contraire une description terrible de l'état de choses à Casa Bianda, qui fut à maintes reprises discuté dans la presse et amena finalement la suppression de ce camp.

[11] Il s'agit de la commission formée des traîtres Wetterlé, Helmer, Blumenthal et consorts dont il est fréquemment question dans les récits d'internés. Voir No. 4, p. 44.

dans des fabriques de munitions, dans les compagnies de tramways, comme contrôleurs, etc. Elle assura en outre leur entretien jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé du travail. Grâce à la presse, les dispositions de la population à notre égard étaient devenues peu à peu plus amicales — quoique, de temps à autre encore, quelque malin qui se croyait doué d'un flair de policier emmenât l'un ou l'autre d'entre nous au prochain commissariat de police. Nous jouissions à part cela à Marseille d'une entière liberté et étions pourvus d'une carte de légitimation nous donnant la qualité de „réfugiés alsaciens-lorrains".

Je ne fus pas autorisé tout d'abord à me rendre en Suisse, bien que j'eusse déclaré être libéré de toute obligation militaire. Toutefois, lorsque j'eus exposé au commissaire, un homme très bienveillant et juste, que je dépensais à Marseille beaucoup d'argent tandis que chez moi j'en pourrais gagner et que je désirais rentrer en Alsace, je reçus bientôt, au commencement de janvier, l'autorisation de partir. Comme chacun alors pouvait obtenir facilement cette autorisation, six autres Alsaciens se joignirent à moi, entre autres l'horloger H., qui avait été mon compagnon de captivité. L'abbé G., également prisonnier avec nous, est encore actuellement (octobre 1915) retenu en France.[12] Nous passâmes par Genève et fûmes bientôt de retour dans notre patrie.

---

[12] A l'heure actuelle (sept. 1916) il n'a toujours pas encore été relâché. De nombreux autres Alsaciens attendent encore impatiemment avec lui à Marseille l'heure de leur libération. Suivant Maurice Barrès (*Echo de Paris* du 27 janvier 1915. — Cf. *Gazette de Francfort,* 3 février, No. 34 et *Strassburger Post,* 4 février, No. 82) le nombre total des prisonniers civils alsaciens-lorrains, hommes astreints au service militaire, femmes et enfants, fonctionnaires et suspects, atteignait alors 8 mille environ, dont 1200 parmi lesquels 87 femmes et 93 enfants se trouvaient à Marseille „logés dans des taudis où ils manquent à peu près de tout!" Mais grâce à l'intervention de quelques familles, la situation s'était améliorée depuis lors

et l'on s'occupait spécialement des femmes et des enfants. Toutefois Barrès critique encore le fait que les Alsaciens-Lorrains manquent de logements suffisants, de nourriture convenable et de vêtements chauds. Les nombreuses et continuelles requêtes qui arrivent sans cesse aux bureaux de secours pour les prisonniers civils en Allemagne et en Suisse montrent que cet état de choses dure encore à l'heure actuelle.

8. Comment les Français traitèrent le titulaire du bureau de poste de Soppe-le-Bas et sa famille.

Au sujet des mauvais traitements qui entrainèrent la mort d'un vieillard du nom de Schaerffe, buraliste postal de Soppe-le-Bas, dont il a été question dans les Nos. 1, p. 8, 4, p. 43, et 7, p. 63, et que la presse quotidienne de son côté a relevés avec indignation, les *Basler Nachrichten* ont publié, le 13 septembre 1914 déjà (supplément au No. 434) le récit d'un ressortissant du canton de Bâle-Campagne qui, arrêté en France et conduit à Belfort, y fut témoin des faits. Le même journal donnait le 15 décembre (supplément au No. 605, sous le titre „Hommage à la vérité") le récit de la femme du malheureux Schaerffe, déportée en même temps que son mari et une fille adoptive de 17 ans, puis remise en liberté en novembre 1914.

Voici ce récit:

„Des troupes battues près de Mulhouse pénétrèrent dans l'après-midi du 10 août dans notre maison et commencèrent à tout démolir et à s'approprier ce qui leur convenait. On nous emmena sous prétexte que nous avions fait de l'espionnage en faveur de l'Allemagne. Jusqu'à Lachapelle, nous dûmes aller à pied, accompagnés d'une forte escorte. Ce n'est qu'à grand peine que nous pûmes, nous autres vieillards, faire ce long trajet par une chaleur torride. On nous injuria de la façon la plus grossière. Puis, à bout de forces, on nous fit monter sur un char, qui nous transporta jusqu'à la prison de Belfort. Là nous tombâmes dans un véritable enfer; les gardiens étaient des démons déchaînés. Il est impossible de décrire tout ce que nous eûmes à subir. A peine les portes s'étaient-elles refermées sur nous que notre fille adoptive reçut un coup de pied. Immédiatement après, mon mari reçut sur la tête un coup si violent que le sang lui sortit par les oreilles. Je fus traitée de la même façon. Mais tout cela n'était qu'un commencement. On nous enferma dans des cellules séparées comme de vulgaires criminels. Je

fus maltraitée de la façon la plus inhumaine. On me cassa sur la tête un manche à balai. Ces barbares m'arrachèrent des poignées de cheveux. Mon corps était complètement couvert de bleus. On m'enleva mes vêtements et je dus passer la nuit sur le plancher de la cellule vêtue seulement d'une chemise et d'un caleçon. Des cris déchirants partant des autres cellules me montraient que les autres prisonniers n'étaient pas mieux traités. Avec horreur je constatai, le 11 août au matin, que mon pauvre mari avait été encore plus maltraité que moi. On nous fit comparaître ensemble pour nous soumettre à un interrogatoire. Tout son corps était couvert de sang. Ce n'est qu'à grand peine qu'il pouvait se tenir debout. J'eus peine à le reconnaître en le voyant devant moi. Il me raconta que les barbares l'avaient terriblement battu, jusqu'à ce qu'il tombât par terre, puis ils l'avaient piétiné avec leurs souliers ferrés. Il souffrait de vives douleurs dans la poitrine. Après l'interrogatoire, où du reste on nous traita convenablement, on nous emmena au local d'arrêt militaire. Nous y passâmes deux nuits et un jour en cellule. Puis, nouvelle comparution devant un conseil de guerre. Comme nous étions complètement innocents et que l'on ne put produire contre nous aucune preuve quelconque, on nous renvoya à la prison civile. Au cours de cet interrogatoire, les officiers s'indignèrent du traitement brutal qui avait été infligé à mon mari. Et on intervint, semble-t-il, car nous fûmes traités un peu moins durement; je reçus par exemple tout au moins un lit pour dormir. Pendant le transport à notre nouvelle prison, mon mari me déclara qu'il sentait sa fin prochaine, que les douleurs dans la poitrine devenaient intolérables; il me dit de saluer les enfants, car il n'avait plus que peu de jours à vivre. Depuis ce moment-là je n'ai plus été autorisée à le voir et à lui parler. Des soldats nous racontèrent qu'il allait un peu mieux et qu'ils lui avaient enlevé les croûtes de sang dont son corps était couvert, de sorte qu'il avait plus d'air. Le 17 août au matin des officiers m'annoncèrent que mon mari était mort dans la nuit; il avait dû être malade, disaient-ils. Il ne me fut pas permis de le voir. Des compagnons de captivité me racontèrent plus tard qu'on l'avait brutalement jeté en bas de l'escalier, comme il n'était plus en état, dans sa faiblesse toujours croissante, de descendre un seau. Cette chute doit avoir hâté la mort.

9. La mortalité chez les enfants.

D'après les données fournies par différents récits.

Le fait signalé dans le No. 7, p. 70, constitue un des points les plus sombres du lugubre tableau qui se dégage des récits réunis dans cette brochure. Ce n'est pas seulement d'Alsace-Lorraine, du reste, mais aussi de leurs foyers en France qu'on a arraché avec une cruelle brutalité pour les emmener en captivité et les soumettre au dur traitement que subissaient les autres internés, de nombreuses mères avec leurs petits enfants, des accouchées avec leurs nouveaux-nés et des femmes qui attendaient leur délivrance. L'instituteur Fashauer et le fonctionnaire postal de Wesserling (*Strassburger Post* 1915, Nos. 384 et 145) mentionnent aussi dans leurs récits la forte mortalité chez les enfants dans l'île de Frioul; et plus d'un décès cependant resta ignoré des prisonniers du sexe masculin, puisque les quelque 400 femmes et enfants étaient cantonnés dans un local séparé. Une famille suisse retenue pendant un certain temps par erreur dans ce camps apporta, à son retour, au commencement de 1915, la nouvelle que jusqu'à la fin de l'année précédente, 30 enfants avaient déjà succombé à l'île de Frioul. En ce qui concerne le camp de concentration d'Aurec (Haute-Loire), on mandait le 14 avril 1915, par la voie de Genève, *à la Gazette de Francfort* (No. 103), que d'après les journaux de Lyon, la mortalité chez les enfants y avait été si grande dans les mois de janvier et février qu'on avait dû créer pour eux un lazaret spécial. En France même des protestations indignées s'élevèrent contre le traitement brutal infligé aux femmes et aux enfants allemands sans défense. *L'Humanité* du 27 octobre 1914, par exemple

(voir *Gazette de Francfort* du 29 octobre No. 301), citait entre autres faits la mort, à la suite d'une fièvre cérébrale, de l'enfant d'une Française mariée à un étranger que l'on avait refusé d'admettre à l'hôpital. „Le corps fut fourré dans un sac et emmené sur une brouette sous les yeux de la malheureuse mère.“ — Gustave Hervé exigeait, d'après une information de l'Agence Wolff, datée de Paris, le 15 janvier (*Strassburger Post,* 16 janvier 1915 No. 37), que l'on réglât la question brûlante des camps de concentration et déclarait en guise de conclusion que l'on ignorerait toujours le nombre des pauvres enfants morts dans ces bagnes de misère et de privations.

Que de semblables protestations et les représentations faites par des puissances neutres aient produit ici ou là quelques améliorations, c'est possible. Plus efficace fut l'accord concernant le rapatriement de toutes les femmes et enfants conclu par les autorités allemandes avec le gouvernement français après des négociations qui semblèrent ne jamais vouloir aboutir. La grande majorité de ces malheureux ont vu grâce à lui le terme de leurs misères. Le dernier transport de quelque importance a eu lieu au milieu de juillet 1916. Mais malgré cet accord, la France retient encore des centaines de femmes et d'enfants, principalement des Alsaciens-Lorrains. Plus encore, les déportations continuent dans les territoires occupés par les troupes en Haute-Alsace et les supplications adressées aux bureaux de secours par de malheureuses mères qui se plaignent de manquer de linge et de nourriture pour leurs petits enfants continuent d'affluer. C'est „la guerre sans merci“ que le président du Conseil M. Viviani nous a annoncée au commencement de l'année dernière.

10. Aux Arènes de Béziers.

Fragments du récit d'une télégraphiste.

Le 28 août la narratrice est arrêtée dans une petite ville des Vosges, sous l'inculpation d'avoir desservi une ligne secrète reliant cette localité à Berlin. On l'emmène à Bussang, puis à Remiremont, exposée aux plus dures privations et aux injures d'une population qui semble saisie de folie.

„Ensuite, le 1er septembre 1914, nous continuâmes en chemin de fer, en passant par Belfort, notre voyage sur Béziers. A *Epinal*, à la gare, un chauffeur, au moment où sa locomotive passait auprès de notre train, eut la cruauté de diriger au moyen d'un tuyau un jet d'eau bouillante sur le compartiment que nous occupions; j'eus le cou et le dos échaudés." — „Après un voyage qui dura 5 jours, nous arrivâmes à Béziers. A part la soupe dont j'ai parlé, dans la prison de Remiremont, nous n'eûmes rien de chaud à manger, et du reste, pendant tout le voyage, exception faite de quelques bouchées de pain et ici ou là d'un quartier de pomme ou d'une bribe de fromage que les gendarmes de notre escorte, pris de pitié, nous donnaient sur leur déjeuner, nous ne reçûmes pas la moindre nourriture. La chaleur était terrible et nous étions condamnés, jour et nuit, à ne pas bouger de place dans notre compartiment. A Lyon, lorsque le train s'arrêta, je demandai, profitant de ce que je parle français, un peu d'eau à une soeur de la Croix-Rouge. — „Rien pour les sales boches!" me répondit-elle. Mais un des gendarmes descendit du vagon et, malgré les protestations de la „soeur", alla nous chercher une bouteille d'eau.[1]

A *Béziers*, on nous logea dans les arènes en ruines où se donnaient les courses de taureaux, où l'on nous assigna

[1] Cf. No. 1, p. 17 et la note.

comme gîte une vieille cave aux murs humides et raboteux recouverts de mousse et de toiles d'araignées. Comme couche, un peu de paille à même le sol de terre battue. Ni chaise ni banc, pas de table non plus. Le toit était de plus endommagés; il laissait partout passer la pluie qui formait sur le sol de vastes plaques. Lorsqu'il pleuvait, nous nous accroupissions serrés les uns contre les autres dans un coin un peu protégé. Deux d'entre nous possédaient des parapluies que l'on ouvrait. Les nuits étaient longues passées ainsi! Par malheur il pleuvait très souvent. Il était quasi-impossible de sécher notre paille, que nous sortions au premier rayon de soleil, et qui s'émiettait de plus en plus. Tous nous souffrions de rhumatismes.

En fait de nourriture, nous avions le matin une gamelle de soupe à l'eau, l'après-midi alternativement une soupe au riz ou aux pois, aux lentilles ou aux haricots. Trois fois par semaine nous étions censés recevoir de la viande. Mais les soupes! Le riz était abondamment mélangé de crottes de souris, chaque pois avait un ver; les haricots et les lentilles étaient de la vieille marchandise de rebut. La forte dose de soude qui leur était mélangée les rendait immangeables; ils étaient en outre fortement salés et poivrés, afin de nous faire boire du vin: c'était le cantinier qui nous fournissait la nourriture. La viande était de qualité tout à fait inférieure, des morceaux de l'oesophage ou des poumons, ou bien un petit morceau de lard rance et coriace que, malgré notre faim, nous employions à graisser nos souliers. Pendant quatre semaines on nous servit un mauvais pain de son fortement mélangé de nielle. Mais lorsque la plupart d'entre nous furent tombés malades, on nous donna, grâce à l'intervention du médecin, de meilleur pain." —

„Les hommes étaient encore plus mal traités que nous. La moindre vétille était punie de 15 jours d'arrêts. Un

juge, par exemple se vit infliger 15 jours d'arrêts au pain et à l'eau — avec de la soupe tous les quatre jours, pour avoir pris place à la cantine à une table où des soldats et des sous-officiers avaient coutume de s'asseoir. On l'emmena enchaîné à travers la ville. Il revint au bout de 17 jours: pendant deux jours on l'avait oublié et laissé sans nourriture.“ —

„A la fin de novembre, il arriva une commission qui procéda à un interrogatoire d'identité et resta deux jours à Béziers. Ces deux jours-là on nous donna du thé l'après-midi. Un vieillard demanda aussi que l'on changeât notre paille, ce qui lui fut accordé. On ordonna également d'évacuer les Arènes.

A la fin de décembre, la narratrice fut tranférée au couvent de Garaison où l'on pouvait se mettre à l'abri de la pluie et où „la nourriture était au moins mangeable“. — A la fin de février l'heure de la libération sonna pour elle.

Appendice. Ce récit est confirmé dans ses grandes lignes par les plaintes qu'un interné de Béziers fit parvenir à une connaissance à Strassbourg par l'entremise d'une femme détenue dans ce camp puis rapatriée et que la *Strassburger Post* publia le lundi 7 décembre 1914 dans son édition de midi:

„Il est impossible, à cause de la censure, d'écrire la vérité. Celle qui te remettra ces lignes était internée dans ce camp et ne pourra que te confirmer de vive voix ce que je t'écris. Je te prie de bien vouloir transmettre ce qui suit à la *Strassburger Post* pour qu'elle le publie.

Il faut le dire pour la honte et l'ignominie de la France: si en Allemagne un chien ou de bétail était logé comme nous le sommes ici, le propriétaire serait l'objet d'une plainte pour mauvais traitements envers les animaux. Notre bâtiment, les Arènes, est tellement ouvert à tous les vents que la pluie et la neige, qui a fait une apparition il y a quelques jours, y pénètrent. Depuis trois mois nous couchons sur la même paille, qui n'est que de la paille hâchée, pleine de pous et de vermine. Quiconque ne peut s'acheter à prix d'or une couverture n'en a point et cherche à se protéger en se couvrant de ses haillons. Jusqu'au 1er octobre, la nourriture a été au-dessous

de toute critique; actuellement elle est tout au moins mangeable. Mais malheur à celui qui ne peut s'acheter quelque chose à côté! Nous ne sortons de la prison que pour exécuter des travaux auxquels on nous contraint. Les prisonniers de Château-Salins se sont vu enlever leur montre et leur argent. De l'argent, on leur en a rendu maintenant, au bout de trois mois, une partie; quant au reste, plus de 3000 francs, il a été volé, ainsi que différents objets de valeur. Je me contente pour le moment de ces renseignements succints pour informer le public et le gouvernement; plus tard, j'en dirai plus long."

---

11. Fragments d'une lettre adressée à l'auteur par un tailleur de pierre de la vallée de Munster.

C'était le 15 août au soir, lorsque les Français arrivèrent dans le village de Sultzeren par la Schlucht. Trois Français vinrent sur moi et me dirent: En Alsace nous ne faisons rien aux gens, mais quand nous aurons passé le Rhin, nous ferons du beau travail. Je pensai: vous n'y êtes pas encore. Car ils ne savaient pas que je suis Allemand. Ils voulaient dîner à Colmar le dimanche, mais ils attendent encore, ils ne sont pas arrivés si loin. Et ainsi je me suis trouvé dans la misère; il nous fallait travailler pour eux, mais ils ne nous donnaient pas d'argent. Et ainsi j'ai dû supporter ça pendant 8 mois et j'ai vu beaucoup de choses que je ne peux pas écrire. Alors le moment arriva de partir pour la France. Le 15 avril, à 11 h. ½ du soir, il nous fallut passer la Schlucht. On entendait beaucoup tirer. Nous sommes arrivés alors à Schiererme (*Gérardmer*), dans une salle où ils nous ont jeté de la paille et c'était là-dessus que les femmes et les enfants devaient se coucher, mais il n'y avait pas de couvertures et il me fallut supporter ça pendant 4 semaines. Puis le 16 mai nous sommes arrivés à *Besanson,* et pendant le voyage on ne nous a pas même donné un petit morceau de pain. Là le camp était un peu mieux, mais seulement deux fois par jour à manger. De là nous sommes arrivés le 21 juin à Wier Calvados (*Vire,* Dép. Calvados) où nous avons dû rester jusqu'à notre délivrance le 9. 2. 16; mais ce fut encore un voyage! Je ne l'oublierai jamais. Il a duré 5 jours jusqu'à ce que nous soyons de nouveau dans notre patrie et les gens dans les gares en France nous ont encore injuriés et crié Boches, Boches, Sales Boches, et ce sont pourtant aussi des hommes, *mais la haine est si grande, personne ne peut le croire.* Je pourrais encore beaucoup écrire sur ce que j'ai vu.

---

12. Autres témoignages.

I. Le voyage de deux Lorrains déportés en France.

Fragment d'une lettre adressée à se femme par un fonctionnaire lorrain déporté avec un collègue peu après l'ouverture des hostilités.

„Le voyage fut terrible. De là à *Nancy,* il nous fallut faire la route à pied, 6 jours. Un jour, de 2 heures du matin à 10 heures du soir, sans boire ni manger. Chacun de nous donna alors 30 sous aux hommes de notre escorte et ils allèrent nous chercher de l'eau. Pendant le trajet, je me sentais encore assez fort, de sorte que je pus aider Monsieur N.; mais à notre arrivée à X. c'est lui qui dut me soutenir. Le pire, c'était la rage des femmes et la façon dont elles nous crachaient au visage. Lorsqu'on est innocent et qu'on ne peut pas se défendre! Je n'aurais pas cru qu'un être humain pût tant supporter."

II. En route pour la citadelle de Besançon.

Récit de la femme d'un artisan de Haute-Alsace.

En novembre 1915, on nous évacua de notre village avec de nombreuses autres personnes, à cause de nos sentiments allemands; après que, pendant 15 mois, nous avions hébergé et soigné les Français, que nous leur avions fait bon accueil, on nous a chassé de nos maisons comme des criminels. On nous conduisit à *Belfort* dans des camions, et de là en chemin de fer, accompagnés de 14 gendarmes à *Besançon.* Là il nous fallut faire à pied le trajet de ¾ d'heure pour aller à la citadelle située sur une hauteur. Nous étions tous lourdement chargés de bagages; et il y avait aussi des petits enfants, même de trois

mois. Je portais sur le bras mon petit-fils âgé de 2 ans et j'avais encore un grand carton; je croyais à chaque instant tomber. J'étais souvent obligée de m'arrêter, mais chaque fois j'étais engueulée de la façon la plus grossière par le gendarme qui était près de moi. Alors une Française, une femme du peuple, eut pitié de moi et voulut me porter mon bagage, mais elle fut bien reçue. Non, hurla le gendarme, *pas de pitié, pas de miséricorde avec les sales boches!* — Je vis la femme éclater en sanglots et je me mis aussi à pleurer.

13. Les souffrances d'une femme de la bourgeoisie déportée en France.

Lettre adressée à l'auteur.

Nous habitions en dernier lieu en Haute-Alsace. Un beau jour, en été, nous reçûmes l'ordre de faire nos préparatifs de départ. Nous devions être éloignés pour deux mois, puis nous pourrions rentrer chez nous. Comme mon mari s'enquérait des motifs de cet ordre, on lui répondit que c'était simplement une mesure de précaution. Nous obéîmes. Le jour suivant à 4 heures du matin, nous fûmes emmenés escortés de 2 gendarmes français, laissant derrière nous tout ce que nous possédions. Nous arrivâmes d'abord à *Belfort*. La nourriture et la boisson étaient bonnes, le gîte également. Mon mari et mon fils étaient enfermés à la caserne. De Belfort nous gagnâmes *Besançon,* escortés de 4 gendarmes. Là on nous mit dans un bâtiment qui servait aux Français d'église, d'hôpital, de prison, d'asile d'aliénés et de maison de correction. Que de tristes choses on entendait là! Puis vint pour tous les malheureux captifs le moment de comparaître. On nous fit mettre en rangs dans un long corridor. Et l'interrogatoire commença. Nous eûmes alors le spectacle de nombreux compagnons d'infortune ressortant pleins d'abattement et les traits pâlis de la chambre où avait lieu l'interrogatoire Tous restaient muets. Le tour de mon mari arriva. Lui aussi ressortit tout pâle; des larmes roulaient sur ses joues. Il ne put répondre à mes questions, comme les autres il semblait avoir perdu l'usage de la parole. On m'appela alors avec mes enfants. On m'interrogea sur le lieu et la date de la naissance de chacun de nous. Soudain l'horrible être qui nous interrogeait, un misérable

scribe du nom de Fels, originaire de Colmar en Haute-Alsace, se leva brusquement en s'exclamant: „De quoi vous avisez-vous de venir en pleine France pendant la guerre?“ Je n'eus pas assez de présence d'esprit pour lui demander si mon domicile était en pays allemand ou français. — „Je ne puis comprendre“, déclara-t-il en outre à celui qui nous avait introduits „qu'on laisse circuler librement dans notre pays de pareilles gens au lieu de les fusiller; ne sont-ce pas nos ennemis?“ Et se tournant vers nous: „Eh bien, on va tout simplement vous fusiller.“ A ces paroles, mes enfants poussèrent un cri de douleur. Le monstre nous ordonna alors de sortir et d'attendre l'arrivée du directeur. Nous attendîmes longtemps dans le corridor nous demandant avec angoisse quel homme serait ce personnage, puisque ce vulgaire scribe lui-même traitait les gens de cette façon. Mais le directeur fut plein de bonté et nous prodigua même des paroles de consolation.[1] Au bout de 4 semaines, nous eûmes la visite de 4 messieurs très haut placés qui conseillèrent de nous interner (ma famille et moi) dans le centre de la France, où se trouvaient déjà beaucoup d'Allemands, jusqu'à la fin de la guerre. Ces messieurs également se montrèrent très bienveillants. On nous donna deux fois par jour à manger, le matin à 10 h. ½ et le soir à 5 h. ½ La soupe était bonne et nous avions chaque jour au premier repas de la viande, mais tout le reste était immangeable. Nos lits consistaient en une étroite paillasse jetée sur le sol et une couverture. Dans notre salle il se trouvait quelque 70 paillasses alignées les unes contre les autres. Les poux

[1] Les commandants (directeurs, inspecteurs) changent fréquemment, semble-t-il, dans les camps de concentration français. L'homme dont il est question ici et qui m'a été dépeint d'autre part aussi, dans des récits faits de vive voix, comme un homme plein de bonté, fut remplacé peu après par un des gardiens de la prison dont on dit tout le contraire.

et les puces nous tenaient fidèle compagnie. De Besançon, nous gagnâmes, escortés de 4 gendarmes, la *Chartreuse près le Puy* (Dép. Haute-Loire). A Lyon, nous eûmes 5 heures d'arrêt, sous la garde de 11 soldats baïonnette au canon. Nous y fûmes traités comme les pires criminels; il nous était même interdit de parler. Après un trajet de 24 heures en chemin de fer, nous arrivâmes à notre nouvelle résidence. En entrant dans le bâtiment où nous étions logés, chaque prisonnier reçut deux petites couvertures de coton; on nous montra ensuite l'endroit où nous devions coucher. Quelques uns d'entre nous avaient des lits, mais la plupart dormaient sur le sol les uns à côté des autres. De draps, pas trace, jusqu'au moment, où un beau jour, sans que nous sussions pourquoi, on en distribua en hâte dans la plus vaste des salles, où dormaient la majeure partie des femmes et des enfants. Immédiatement après arriva un personnage haut placé chargé d'inspecter les dortoirs et la nourriture des prisonniers. Mais on ne lui fit visiter que la salle où les draps avaient été distribués. Ce jour-là nous fûmes aussi bien nourris. En temps ordinaire, la cuisine était immangeable. On cuisait toujours en suffisance, mais seulement pour les porcs de Monsieur le directeur, qui faisait ainsi de bonnes affaires. Ce n'était que bien rarement qu'il y avait un bon bouillon, de la salade aux pommes de terre ou des pommes de terre rôties. Il y avait dans le camp un monsieur de bonne famille du nom de H. Dans le but d'améliorer le sort des prisonniers, il écrivit au consul américain chargé des intérêts allemands pour lui décrire la vie des internés. La lettre échappa heureusement à nos gardiens, le consul y répondit, mais sa réponse fut interceptée au bureau. Pour le punir, on chargea de chaînes notre malheureux compagnon et on le transporta à 3 heures du matin sur une île. Ce n'était point assez que d'être captifs, il fallait encore se voir infliger des punitions, être

mis pour quelque jours au pain et à l'eau. Et il en va de même encore aujourd'hui. Chaque fois que nos ennemis avaient reçu une raclée, nous nous en apercevions, car nous étions alors plus mal et plus grossièrement traités qu'à l'ordinaire, et par-dessus le marché chargés d'injures.

Mais le plus beau, ce fut qu'avant le départ du convoi dont nous devions faire partie ils avaient jeté leur dévolu sur quelques internées qui leur plaisaient. Ces femmes et jeunes filles devaient toutes, l'une après l'autre, se rendre dans une petite chambre, se déshabiller et s'étendre sur le lit pour subir une visite médicale. Mais nous convînmes entre nous qu'aucune de nous ne se rendrait à cette invitation. Et nous tînmes parole. On nous menaça alors de 8 jours de prison si nous ne voulions pas obéir. Nous ne nous laissâmes pas intimider et nous tînmes bon. Lorsqu'ils virent que leurs menaces ne servaient de rien, ils nous laissèrent en repos. Trois jours plus tard nous partions pour rentrer dans notre chère patrie. Je termine, Monsieur, en vous priant de ne pas mentionner notre nom, si vous répandez les choses que je vous raconte, *car ces tyrans sont sans pitié!*

Appendice. L'état de choses décrit dans cette lettre, dont l'on pourra rappocher le récit fait par Fanny Hoessl dans „Hundert Tage Gefangene in Frankreich“, 1915, ne s'est nullement amélioré depuis février 1916, époque où fut rapatriée la narratrice. Cela ressort de la lettre datée du 2 août 1916, dans laquelle un forestier du nom de L., habitant actuellement Winkel (Haute-Alsace) fait part à l'auteur du retour à fin juillet, de sa femme et de ses deux fillettes déportées au mois de juin de Pfetterhouse à la Chartreuse. Mon correspondant ajoute: „Suivant les déclarations de ma femme et d'autres personnes internées dans ce camp avec lesquelles j'ai parlé, le traitement et la nourriture des internés auraient laissé beaucoup à désirer, les derniers temps; ma femme, par exemple, a dû dépenser par mois 100 marks pour conserver ses forces et celles de ses enfants.“ Les déclarations qui m'ont été faites dernièrement par des

personnes revenues de ce camp avec lesquelles j'ai eu l'occasion de causer, celles entre autres d'une femme entendue sous serment par les autorités, viennent à l'appui de ces plaintes. Cette dernière interlocutrice m'a raconté que la situation des quelque 600 internés, dont une centaine d'enfants, a sensiblement empiré depuis qu'au printemps un ancien gendarme (du nom de Lallai) un germanophobe enragé qui croit devoir traiter les „Boches" comme des criminels, a pris la direction du camp. Mauvaise nourriture souvent absolument immangeable, insuffisance des installations de toilette; les centaines de prisonniers n'ont pour prendre du mouvement qu'une cour exiguë; jamais de sortie; soins médicaux absolument insuffisants et dispensés avec dureté. Les dons qui arrivent au camp sont souvent retenus au lieu d'être distribués aux prisonniers, on donne même aux indigents de la localité les effets envoyés aux internés de sorte que les malheureux enfants du camp, pour lesquels on ne fait rien naturellement au point de vue intellectuel, courent pieds nus.

De Cellule également (Dép. du Puy-de-Dôme) j'ai reçu (à la fin d'avril) des plaintes sur le fait que la nourriture, déjà insuffisante, devient de plus en plus mauvaise.

---

14. St-Michel de Frigolet.

Communication d'un homme d'affaires de Montreux-Vieux.

Il se trouvait à Frigolet (Dép. Bouches du Rhône) au moment où je quittai ce camp, le 19 mai 1916, près de 400 internés, dont 250 Allemands environ et 120 Autrichiens et Hongrois; le reste était composé de ressortissants d'autres nations, en particulier des Turcs, sans parler de Bulgares, de Serbes et de Grecs. Les orientaux avaient été expédiés dans le camp par Sarrail au printemps de 1916. Le logement et la nourriture étaient au début, c'est à dire à la fin de l'automne de 1914 et pendant l'hiver, encore plus misérables si possible que dans les autres camps les plus tristement célèbres. Nous n'eûmes d'abord en guise de lits qu'un peu de paille, puis en hiver des paillasses, jetées sur le sol asphalté ou dallé, avec une seule couverture. Les malades a l'infirmerie étaient logés à la même enseigne et ce n'était que pour infime minorité d'entre eux qu'on avait trouvé deux couvertures. Les soins médicaux étaient nuls: les malades étaient obligés de se tirer d'affaire eux-mêmes en s'entr'aidant ou de se faire soigner par leurs camarades bien portants, dans la mesure où ces derniers étaient autorisés à se rendre à l'infirmerie. Les malades les plus sérieusement atteints on les transportait à la vérité à Tarascon, mais là-bas aussi les soins médicaux laissaient fort à désirer. Le médecin, un dentiste à ce qu'on disait, faisait une fois par semaine sa tournée dans la salle où étaient logés les malades; ceux-ci avaient au moins, à Tarascon, des lits, si primitifs fussent-ils, et une nourriture en somme convenable (viande, et de plus un verre de vin). Aucun chauffage n'avait été prévu dans les salles abandonnées et délabrées

du couvent de Frigolet, et il va de soi qu'on n'en installa pas pour les „Boches". Aussi souffrions-nous cruellement de l'âpre mistral d'hiver avec nos fenêtres disjointes et dont les carreaux étaient en partie brisés. La nourriture était insuffisante, infecte; pour remplacer la viande, qui était très rare et mauvaise, il y avait de temps à autre du lard rance et immangeable nageant dans un maigre bouillon avec du riz de rebut rempli de vers, ou une soi-disant soupe aux choux consistant en eau chaude avec quelques trognons de choux et morceaux de pommes de terre, sans graisse. Seul le pain était bon et assez abondant. Nous allions chercher à 7 heures du matin à la cuisine, avec notre ration de pain pour la journée, le café, qui était mauvais, servi sans lait ni sucre et que nous étions obligés de boire dans la cour. De 9—11 heures nous n'osions pas sortir des chambres. A 11 heures un signal de trompette annonçait la soupe; les sentinelles poussaient les prisonniers avec leurs gamelles de fer-blanc remplies d'une nourriture des moins appétissantes dans une salle absolument vide où ils mangeaient debout. De 11 h. ¾ à 1 h. tout le monde devait de nouveau rester en haut. A 1 heure, distribution des lettres, puis jusqu'à 4 heures récréation dans la cour. A 4 h. ½, on distribuait la soupe du soir, que l'on mangeait comme celle de midi et à 5 h. ½ c'était la retraite. Personne alors ne devait plus se montrer dans la cour. Tout l'éclairage dans les corridors, les chambres, les cabinets consistait en une pauvre petite veilleuse que bien souvent le courant d'air éteignait. Les cabinets étaient des plus primitifs: à chaque étage, dans la pièce la plus délabrée, qui n'avait le plus souvent ni porte, ni carreaux aux fenêtres, 3 à 4 baquets de fer que l'on allait vider matin et soir devant le camp. Cette corvée était faite par les prisonniers à tour de rôle, ainsi que le balayage de la cour une fois par jour, le matin; on pouvait du reste se faire remplacer. A part cela,

nous n'étions astreints à aucun travail. Un seul et unique robinet fournissait au début l'eau nécessaire à tous les besoins du camp. Plus tard on plaça encore, dans une petite pièce, des auges pour nos ablutions, et on installa un grand bassin pour la lessive. La façon dont nous étions traités était digne du reste. Pour la moindre vétille, on nous mettait au cachot pour plusieurs jours, au pain et à l'eau, dans une cellule humide et malsaine qui grouillait de rats et de vermine. Un directeur et quatre surveillants civils assuraient le service intérieur du camp; la garde proprement dite était confiée à des soldats. De promenade, il n'en était naturellement pas question; les moments passés dans la cour étaient la seule occasion que nous eussions de prendre un peu d'exercice. Une cantine nous vendait à des prix élevés des comestibles variés et du vin. Au printemps de 1915, on installa une salle à manger avec des tables et des bancs; les plus aisés d'entre nous pouvaient se nourrir à leurs frais à la cantine. A part cela, tout resta sans changement, y compris la nourriture.

Au mois de mai, nous vîmes arriver un beau jour pour inspecter le camp un secrétaire d'ambassade américain; il repartit pour Paris emportant, outre les observations qu'il avait pu faire de *visu,* une foule de réclamations des prisonniers. A la suite probablement du rapport qui en résulta et de la menace de représailles faite par l'Allemagne, un inspecteur du ministère français se présenta au mois d'août au camp où il constata la réalité des faits qui avaient donné lieu aux plaintes et mit ordre sur-le-champ à quelques abus. L'infect local qui servait de cachot fut immédiatement condamné et on en aménagea un autre pour le remplacer. La récréation dans la cour fut prolongée de 2 heures. On installa l'électricité dans les corridors. Les sentinelles furent retirées de la cour à l'exception d'une seule et l'on nous accorda chaque semaine

une promenade de 2 heures sous la surveillance de soldats. Un tableau de l'ordinaire auquel avaient droit les internés fut affiché à la cuisine; le directeur avait les compétences nécessaires pour recevoir leurs plaintes au cas où le cantinier ne se tiendrait pas à la liste établie, et pour les transmettre éventuellement à qui de droit ou les écarter. — Et de fait, à la suite des continuelles réclamations la nourriture devint peu à peu meilleure. Elle était pour finir, du commencement de l'hiver 1915 jusqu'au moment de mon départ, la suivante: le matin, du café sucré, que nous prenions dans les chambres; à midi: macaroni, pommes de terre, haricots, choux ou maïs cuits à l'eau, mais sans graisse; le soir: quatre fois par semaine une soupe au riz ou au macaroni avec du boeuf et les trois autres jours du rata aux pommes de terre. Les aliments, à la vérité continuaient à être parcimonieusement mesurés. En octobre 1915, chacun de nous reçut une seconde couverture et pendant les mois de novembre et décembre un lit de camp en bois de 50 cm. de hauteur sur lequel il plaça sa paillasse. Un médecin attaché au camp pourvut à ce que l'infirmerie eût des lits avec des draps et y fit installer le chauffage. On ne disposait par contre que d'une petite quantité de médicaments. On se décida enfin, au printemps de 1916, à badigeonner de neuf les parois et les plafonds complètement délabrés des chambres pour chasser la vermine et à réparer les fenêtres et les portes. Afin d'améliorer les conditions sanitaires, on devait de plus, au cours de l'été, installer des appareils à douches. — Les lettres mettaient 4 semaines, les paquets souvent 3 mois et plus à nous parvenir. Un certain nombre de ces derniers arrivèrent après avoir été dépouillés en route d'une partie de leur contenu — ou même n'arrivèrent jamais.

Les chambres, à la vérité, bien que ce soit là l'endroit où les internés sont obligés de passer la plus grande partie de leur temps, continuèrent à n'être pas chauffées.

Ceux des prisonniers qui sont dénués de ressources se trouvent maintenant encore, étant donné la nourriture malgré tout à peine suffisante et peu substantielle et surtout le manque de vêtements chauds, dans une triste situation: la France ne leur remplace pas les vêtements et les souliers hors d'usage, et beaucoup vont en guenilles. — Pour moi, qui au moment de mon arrestation souffrais d'un catarrhe de la pointe du poumon, je suis rentré malade et affaibli et ma capacité de travail se trouve à l'heure actuelle encore amoindrie.

15. Le martyre et la mort de M. Weinschenk, receveur des contributions à Felleringen.

De la Strassburger Post du 7 mars 1916 No. 188.

M. Weinschenk fut atteint au commencement d'octobre 1914, à l'île de Frioul, de rhumatisme articulaire. Grâce au mauvais gîte et à la difficulté qu'il avait à faire venir de Marseille, au prix de toutes sortes de démarches et à ses propres frais, les remèdes nécessaires, son état empira bientôt de telle sorte qu'il dut garder le lit constamment et ne put plus faire la moindre chose sans recourir à l'aide d'autrui. Il passa d'abord quelques semaines sur une paillasse étendue sur le sol dans le meilleur local du camp, qui était séparé de la grande salle par des murs, mais où les fenêtres manquaient et où la porte n'avait pas de serrure. Les jours où il ventait, on était obligé de fermer les persiennes, ce qui n'empêchait pas le courant d'air d'éteindre toute lumière. Les malades gisaient à terre sur des paillasses, serrés les uns contre les autres. Ils étaient soignés par des infirmiers volontaires et un médecin interné. Il y avait suffisamment de bonnes chambres inoccupées, avec des lits, mais il était impossible de les obtenir même à prix d'argent. Plus tard, M. Weinschenk fut installé dans une baraque ouverte aux courants d'air. Il fit sans succès requête sur requête pour obtenir d'être libéré ou tout au moins logé à ses frais dans un hôpital. Le préfet même à qui le malade fut présenté lors d'une inspection du camp ne put ou ne voulut rien faire pour améliorer sa misérable situation. Au milieu de décembre, malgré la fièvre qui le dévorait et son refus de quitter le petit lit de camp où il était étendu, M. Weinschenk fut transporté au moyen d'une civière sur un navire et trans-

féré dans le camp de concentration de Collioure. Au moment de la démolition des baraques où ils étaient logés, M. Weinschenk et les autres malades avaient été ramenés dans le local où ils se trouvaient précédemment, et où l'on avait posé une fenêtre; celle-ci toutefois ne pouvait souvrir. Lorsqu'on voulut le transférer à Collioure, M. Weinschenk avait refusé de se laisser transporter sur le navire; au moment de lever l'ancre on remarqua son absence; on suspendit le départ et l'on attendit une heure pour permettre de l'amener à bord. On peut donc dire sans exagération que M. Weinschenk est mort à la suite d'un véritable martyre.[1] D'autres civils encore, malades et obligés de garder presque constamment le lit ont été retenus en captivité par la „grande nation", dans sa „lutte pour la liberté et la civilisation".

---

[1] La mort de M. Weinschenk, dont il a été tant question, est survenue au cours du voyage qui le ramenait dans sa patrie, peu après l'arrivée à Singen, à l'hôpital de cette ville, le 24 février 1916. Le malheureux était âgé de 55 ans. Le récit reproduit ci-dessus a été écrit par un Alsacien qui fut témoin à Frioul des souffrances de M. Weinschenk.